

Relevé de décisions de la CFVU

Séance plénière du 11 février 2021



Président de séance			
David DECHENAUD, Vice-président Formation et Vie étudiante			
Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Virgile CHASSAGNON	X		
Pascale HOFFMANN			
Thierry KLEIN	X		
Isabelle KRZYWKOWSKI	X		
Sophie LAMBERT-LACROIX			Jacky CUVEX-COMBAZ
Véronique MOLINARI	X		
Frédéric NOEL			
Zineb SIMEU-ABAZI			
Nicolas TERZI		X	
Collège B : Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Jean BRETON	X		
Bernard BRUNET	X		
Jennifer BUYCK	X		
Fanny COULOMB	X		
Gwenaël DELAVAL	X		
Fabienne HANS	X		
Sylvie MARTIN-MERCIER	X		
Laurence VIANES	X		
Virginie ZAMPA	X		

Collège C : Personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques			
Élu·e	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Gabriel BUCHE	X		
Jacky CUVEX-COMBAZ	X		
Souad HOUAMA	X		
Cédric LAURENT	X		
Marie-Carmen MOLINA	X		
Richard MONVOISIN			Virginie ZAMPA
Personnalités extérieures			
Élu·e titulaire (T) / Élu·e suppléant·e (S)	Présent·e	Excusé·e	Procuration à
Catherine BOLZE (T)			
<i>En attente d'une suppléante</i>			
Véronique GHIGLIONE (T)	X		
<i>En attente d'une suppléante</i>			
Marc FRUSTIE			
Didier PINEL			

Collège D : Étudiants			
Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Antonin BECKER (T)			
Zoé DUBOIS-MAYET (S)			
Juliette BODIN (T)			
Thibault RUCHON (S)	X		
Bartimée BOSSON (T)	X		
Elsa DURIEZ (S)			
Hanane BOURKHA (T)			
Thomas DAL BO (S)			
Séverin CONSTANT-MARMILLON (T)	X		
Gregor DAVID (S)			
Martin COSTE-CLEMENT (T)			
Yasmine TOUHAMI (S)	X		
Noémie DUTILLEUL (T)	X		
Stephen FAUVERNIER (S)			
Sacha GOUILLET-VEUX (T)			
Clara ARDOUIN (S)			
Jason GUERINOT (T)			
Bastien ROISSE-MERLIN (S)			

Collège D : Étudiants (suite)			
Élu-e titulaire (T) / Élu-e suppléant-e (S)	Présent-e	Excusé-e	Procuration à
Diane IVALA-MENDOME (T)			
Pas de suppléant (liste épuisée)			
Nathan JAEGER (T)			
Nicolas THOMAS (S)			
Emmy MARC (T)	X		
Charlène DELACOUR (S)			
Mathis MORIN (T)			
Lucie LEMPEREUR (S)			Noémie DUTILLEUL
Loona MOURENAS (T)			
Ali BOUZIANE (S)			
Benjamin PELLIEUX ABRAM (T)			
Mathias THIBAUDAU			
Hugo PREVOST (T)			Emmy MARC
Charlotte AUDIBERT (S)			
Raphaël PUYGRENIER (T)	X		
Amandine DUVAL (S)			
Mathilde RORATO (T)			
Pas de suppléant (liste épuisée)			



Invités permanents			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Caroline BERTONECHE	Présidente du Conseil académique		X
Yassine LAKHNECH	Président de l’UGA		X
Anne-Catherine FAVRE	Vice-présidente du Conseil d’administration		X
Hervé COURTOIS	Vice-président Recherche et Innovation		X
Karine SAMUEL	Vice-présidente Rayonnement et relations internationales		X
Yann ECHINARD	Vice-président Responsabilité sociétale de l'université		X
Philippe SARRAZIN	Vice-président Valence et Drôme-Ardèche		X
Pierrick BEDOUCH	Vice-président Vie étudiante		X
Martin OUDART	Vice-président Etudiant	X	
Marc ODDON	Chargé de mission Formation continue, apprentissage et insertion professionnelle	X	
José LABARERE	Chargé de mission Études de santé		X
Florence COURTOIS	Chargée de mission Orientation, Accompagnement, Réussite	X	
Marc GANDIT	Chargé de mission Démarche compétences		X
Jacky GHODBANE	Agent comptable		X
Jérôme PARET ou son représentant	Directeur général des services ou son représentant		X
Jean-François REDON	Directeur Général Délégué Formation	X	
Noémie PLAY	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Vanessa LORENT	Assistante à la Direction Générale Déléguée Formation	X	
Maud VALLENARI ou son adjointe	Directrice de la DEFI ou son adjointe	X	
Anne BOITARD	Directrice adjointe de la DMAP	X	
Lydie MUZART ou son adjointe	Directrice de la DOIP ou son adjointe	XX	

Invités permanents (suite)			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Marie LEMAIRE ou son adjointe	Directrice de la DFCA ou son adjointe		X
Fabrice MENARD	Direction de la DAPI		X
Frédéric SABY ou son représentant	Directeur du service inter-établissement de la documentation (SID) ou son représentant		X
David ZIJP ou son représentant	Administrateur Provisoire du SUAPS ou son représentant		X
Arielle GRANON ou son représentant	Directrice Vie étudiante ou son représentant		X
Christine CHIRAT	Vice-Présidente Formation et du CEVU de Grenoble INP		X
Irène LAURENT	Directrice des études pour le second cycle de l'IEPG		X
Simon GODARD	Directeur des études premier cycle de l'IEPG		X
Philippe GRANDVOINNET	Directeur des études et de la vie étudiante de l'ENSAG		X
Kévin SUTTON	Directeur de la CSPM Humanités, Santé, Sport, Sociétés (H3S)		X
Lionel FILIPPI	Directeur de la CSPM Ecole Universitaire de Technologie (EUT)	X	
Yannick VALLEE	Directeur de la CSPM Facultés des Sciences		X
Bénédicte CORVAISIER ou son représentant	Directrice du CROUS ou son représentant		X
Invités ponctuels			
Invité·e	Fonction	Présent·e	Excusé·e
Caroline WEST		X	
Florent BROZZONI		X	
Jean-Pierre HENRY		X	
Marie-Christine BORDEAUX		X	

Cette séance se déroule au moyen d'une visioconférence.

ORDRE DU JOUR

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation générale du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)**
- 3. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021**
- 4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020**
- 5. Approbation de la motion relative à la certification langagière**
- 6. Présentation de l'enquête sur les conditions de vie et d'études**
- 7. Présentation du bilan et de la stratégie des actions et activités destinées aux étudiants dans le domaine de la culture et de la culture scientifique (année 2020)**
- 8. Retour sur les propositions des groupes de travail sur les enseignements des langues et enseignements d'ouverture**
- 9. Approbation des modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025)**
- 10. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire**
- 11. Questions diverses**

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

→ Présenté par David DECHENAUD

- 2. Présentation générale du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)**
- 3. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021**
- 4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020**
- 5. Approbation de la motion relative à la certification langagière**
- 6. Présentation de l'enquête sur les conditions de vie et d'études**
- 7. Présentation du bilan et de la stratégie des actions et activités destinées aux étudiants dans le domaine de la culture et de la culture scientifique (année 2020)**
- 8. Retour sur les propositions des groupes de travail sur les enseignements des langues et enseignements d'ouverture**
- 9. Approbation des modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025)**
- 10. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire**
- 11. Questions diverses**

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

• Composition de la CFVU (1/2)

Suite aux inscriptions 2020/2021, 5 étudiants ne peuvent plus siéger à la CFVU :

➤ 2 étudiants ne sont pas inscrits cette année

Salaheddine MOKHTARI (suppléant)

→ Stephen FAUVERNIER devient suppléant

Élise PAUCOD (titulaire)

→ Diane IVALA-MENDOME devient titulaire

→ *Liste épuisée : pas de suppléant*

➤ 2 étudiants ont changé de pôle de formation

Alexis FAYOLLE (titulaire)

→ Benjamin PELLIEUX ABRAM devient titulaire

→ Mathias THIBAUDAU devient suppléant

Marie FERNANDEZ (titulaire)

→ Mathis MORIN devient titulaire

→ Lucie LEMPEREUR devient suppléante

➤ 1 étudiant est devenu doctorant

Olivier OCCELLO (titulaire)

→ Juliette BODIN devient titulaire

→ Thibault RUCHON devient suppléant

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

- **Composition de la CFVU (2/2)**

Démission d'Emeline TRASBOT (suppléante)
→ *Liste épuisée : pas de nouveau suppléant*

Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante

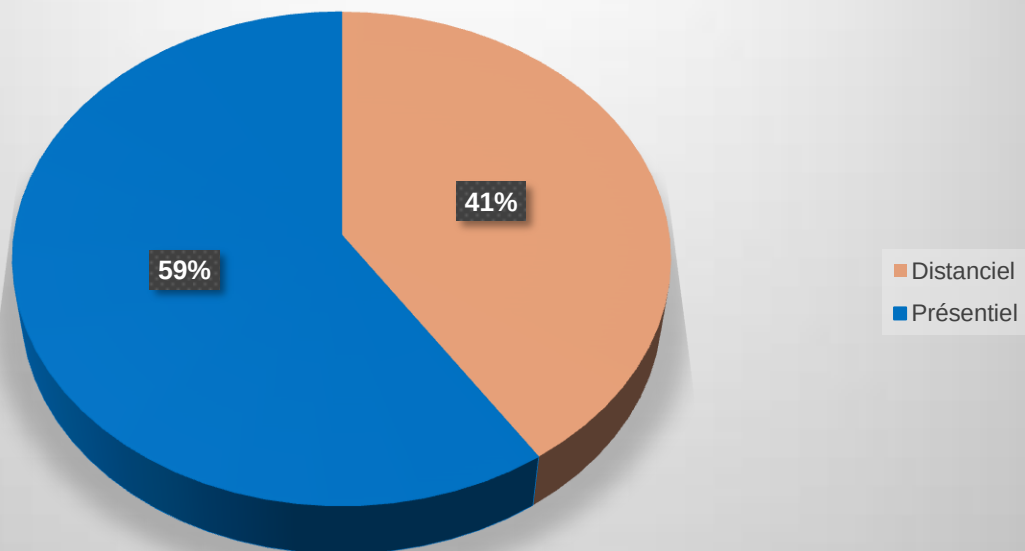
- **Ajout d'un point à l'ordre du jour concernant la prolongation de l'année universitaire 2020/2021**

BILAN EXAMENS SEMESTRE 1 20/21



BILAN EXAMENS

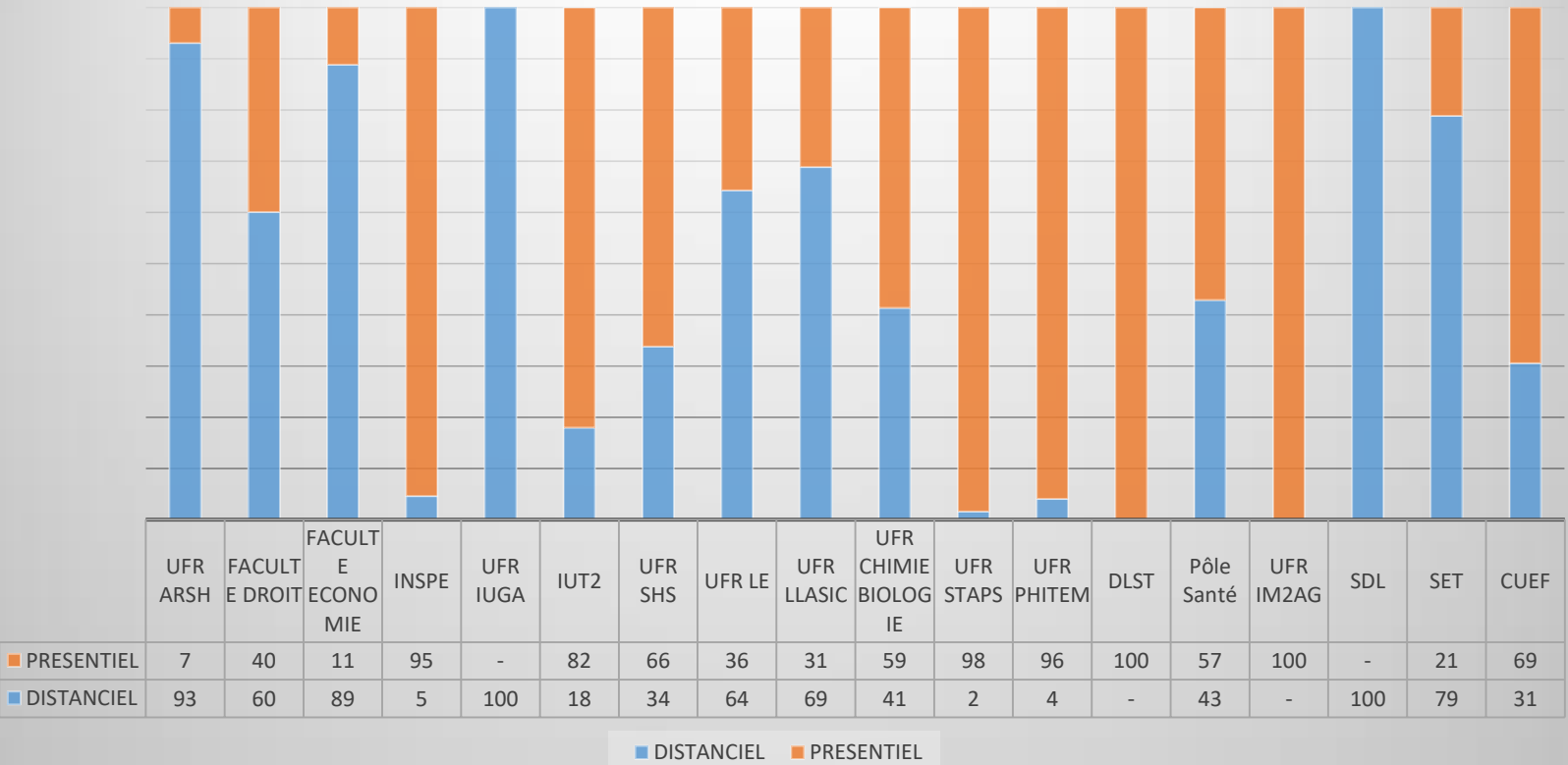
Répartition sur l'ensemble de l'établissement



Mise en œuvre variable en fonction des composantes

BILAN EXAMENS GRENOBLE

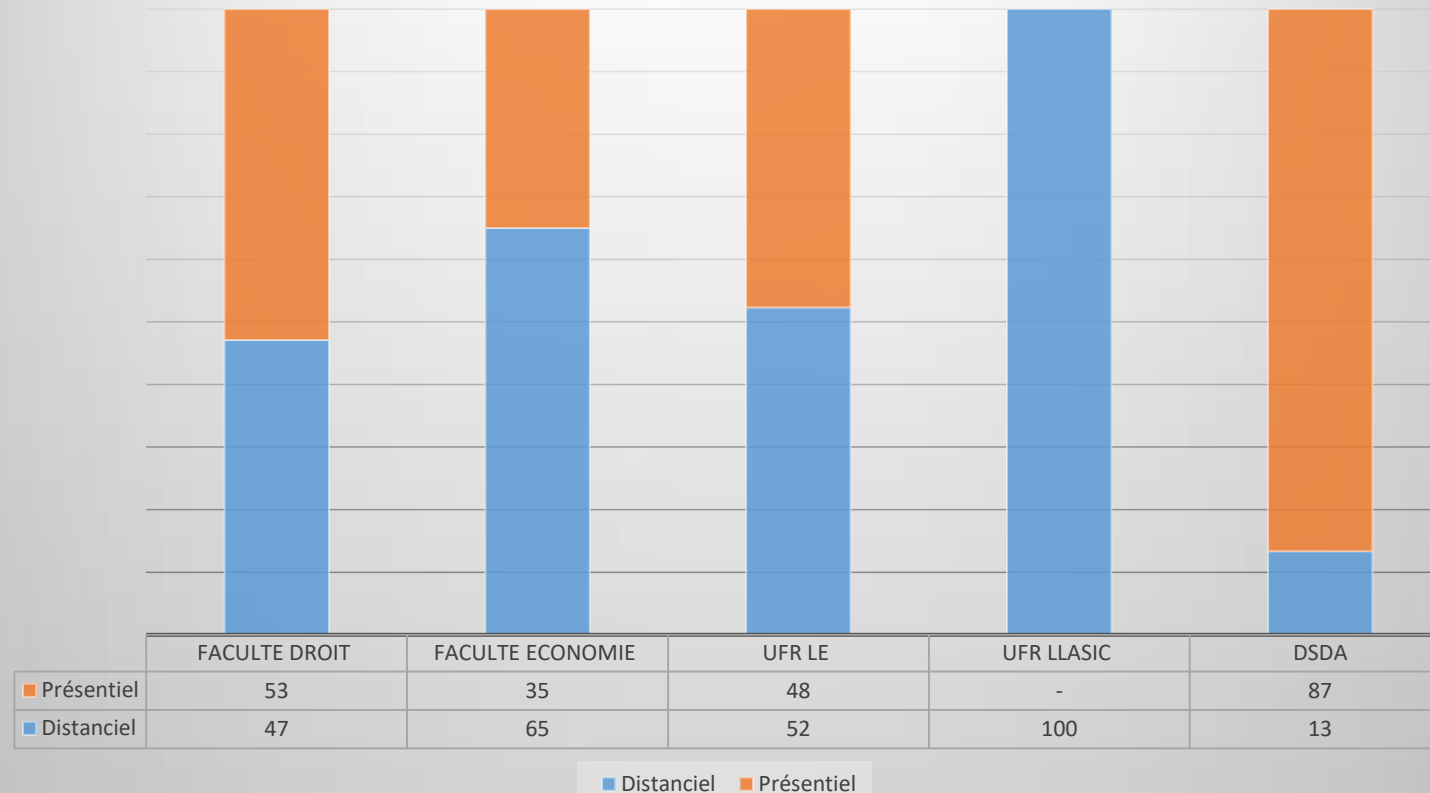
Répartition par composante Examens S1
Grenoble



Forte disparité entre les composantes

BILAN EXAMEN VALENCE

Répartition par composantes Examens
S1Valence



- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation générale du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)**
→ Présenté par Lionel FILIPPI et Marc ODDON
- 3. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021**
- 4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020**
- 5. Approbation de la motion relative à la certification langagière**
- 6. Présentation de l'enquête sur les conditions de vie et d'études**
- 7. Présentation du bilan et de la stratégie des actions et activités destinées aux étudiants dans le domaine de la culture et de la culture scientifique (année 2020)**
- 8. Retour sur les propositions des groupes de travail sur les enseignements des langues et enseignements d'ouverture**
- 9. Approbation des modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025)**
- 10. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire**
- 11. Questions diverses**

Le Bachelor Universitaire de Technologie



Lionel Filippi, Directeur de l'EUT

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

À partir de 2021, l'offre de formation des IUT évolue.
À la place du DUT, les étudiants
s'inscrivent en B.U.T.



Cadre de l'arrêté du 6 décembre 2019

Article 17 : Les parcours de licence professionnelle organisés en 180 crédits européens et **opérés dans les instituts universitaires de technologie**, désignés ci-après « IUT », prennent **le nom d'usage** de « **bachelor universitaire de technologie** » (BUT) et obéissent aux dispositions particulières du présent titre, ainsi qu'à l'ensemble des dispositions applicables à la licence professionnelle telle que régie par le présent arrêté.

...

Le bachelor universitaire de technologie s'appuie sur **un programme national** fixé après avis de la commission consultative nationale des IUT.

Pour un tiers du volume horaire global des heures, le bachelor universitaire de technologie s'appuie sur des **adaptations locales** de la formation définies par la **commission de la formation et de la vie universitaire**, sur proposition du conseil de l'IUT

Cadre de l'arrêté du 6 décembre 2019 :Contenu

Article 17 (suite) :

Le bachelor universitaire de technologie comprend des activités de formation correspondant pour l'étudiant à l'équivalent de **2 000 heures d'enseignement** encadré pour les spécialités du secteur d'activités « **production** », et de **1 800 heures d'enseignement** encadré pour les spécialités du secteur d'activités « **services** »

Les demandes d'admission en première année d'IUT sont examinées par un jury désigné par le président de l'université, sur proposition du directeur de l'IUT.

Qu'est-ce que le B.U.T. ?

- Un **diplôme national universitaire** au **grade licence** (en 3 ans)
- Une **formation sélective et accessible** aux bacheliers généraux et technologiques
- **24 spécialités reconnues** (les mêmes qu'en DUT : GEA,TC, Informatique, Génie Biologique...) avec la possibilité dorénavant de choisir un parcours dans ces spécialités dès la première année ou à partir du semestre 3
- Une **pédagogie basée sur les compétences**, propice au travail en mode projet
- Un **accompagnement individualisé** et un environnement universitaire à **taille humaine**
- Un **programme national** visant la **professionnalisation** par l'acquisition de **compétences reconnues et recherchées** par les milieux socio-professionnels

Les essentiels

- **Sur Parcoursup** : candidature en **Bachelor Universitaire de Technologie** (à la place du DUT qui n'y figurera plus)
- Intégration d'un cursus en 3 ans amenant au **grade de Licence**
- La formation **peut être intégrée à différentes étapes** (B.U.T. 2, B.U.T. 3) à travers des passerelles
- **L'expérience professionnelle** est développée à travers de nombreuses situations professionnelles (**600 heures de projets** et **22 à 26 semaines de stages**)
- Les **mobilités internationales** sont facilitées
- La formation en **alternance** s'étend sur tout ou une partie du cursus
- **À l'issue du B.U.T.**, les compétences acquises permettent de **s'insérer professionnellement** ou de **poursuivre des études**

Spécialités et parcours à l'UGA

Trois IUT (IUT1, IUT2, IUT Valence) réunis en EUT

Les parcours ont été fixés nationalement par mention de BUT, ils sont de trois types :

- **But Type 1** : GEA, TC, STID, GEII, GMP
- **But type 2** : Carrières Juridiques, Informatique, Chimie, Génie Civil et Construction durable, Génie Thermique et Energie, Mesures physiques, Métiers du Multimédia et de l'Internet,
- **BUT Type 3** : Carrières Sociales, Information Communication, Réseaux Télécommunications,

Enjeux de cohérence de l'offre de formation :

- définition des parcours remplaçant les licences professionnelles existantes dans les IUT
- maintien de certaines licences pro suspendues très spécifiques
- travail de cohérence et de partenariats à construire sur les parcours de Lpro existant en UFR
- mise en place des passerelles au sein de l'établissement

Véronique GHIGLIONE : Certains jeunes entraient en licence professionnelle suite à un BTS. Faudra-t-il qu'ils intègrent la dernière année du bachelor ?

Lionel FILIPPI : Actuellement, nous n'avons pas la réponse à cette question. Nous pourrions travailler ensemble au sujet des passerelles.

Marc ODDON : Nous sommes très sensibles aux besoins des étudiants en BTS qui représentent environ 50 % de nos recrutements.

Isabelle KRZYWKOWSKI : Le diplôme s'inscrit dans un cadrage national mais il y a un problème avec les coefficients qui descendraient au niveau des CFVU. Quel danger constitue la fusion de toutes les formations se déroulant en 2 ou 3 années ?

Lionel FILIPPI : La question des passerelles est pour nous très importante ; nous voulons permettre à chaque étudiant de choisir sa voie dans une poursuite d'études, ou de s'inscrire dans un parcours plus professionnalisant. Je n'ai pour l'instant pas d'éléments tangibles à vous communiquer sur la question des coefficients. Il me semble extrêmement important de travailler sur les volumes des adaptations locales en tenant compte des spécificités des blocs de formation du site, ainsi que de notre territoire et de notre tissu économique.

Jean BRETON : D'ici 2 ou 3 ans, les étudiants issus de BUT et de licences professionnelles (LP) candidateront peut-être à nos masters 1. La poursuite d'études étant un débouché naturel des BUT, devons-nous considérer ces étudiants comme provenant de licences 3 généralistes ? Il y a des restrictions de recrutement pour les étudiants provenant de LP.

Lionel FILIPPI : Les LP, si elles sont maintenues, demeureront des LP, avec pour finalité l'insertion professionnelle. Ces formations répondent à un besoin des territoires sur une période donnée. Les étudiants qui

voudront s'insérer professionnellement auront plus intérêt à intégrer une LP. Depuis un certain temps, nous menons un travail pour sécuriser les parcours des jeunes en leur permettant notamment d'être admissibles en M2 après une première expérience professionnelle significative, grâce à des partenariats avec d'autres composantes. Il s'agit de sortir d'une logique de déterminisme selon laquelle il n'est pas possible de reprendre ses études après s'être inséré professionnellement, avec la volonté d'insérer certains étudiants plutôt que d'autres. Nous mettons en avant le projet de l'étudiant, en le plaçant au cœur de nos réflexions, de façon à ce que l'étudiant puisse à tout moment construire la voie qui lui ressemble et qui lui permet d'accomplir son projet personnel.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Comment les nouvelles formations vont-elles être réparties, notamment à Valence ? Pourriez-vous revenir sur les différents types de BUT ? La spécialisation a-t-elle lieu en 1^{re} année ou se déroule-t-elle « en escaliers » ?

Lionel FILIPPI : Les spécialités restent les mêmes : par exemple, le DUT GEA se transforme en BUT GEA. L'offre de formation de l'IUT de Valence restera par conséquent la même. En revanche, nous avons des synergies à construire concernant par exemple un BUT 3 en alternance sur un site et en cycle initial sur un autre. La spécialisation est différente selon les domaines : l'entrée en carrières sociales implique une spécialisation dès la 1^{re} année ; en techniques de commercialisation, la 1^{re} année est générale et la spécialisation a lieu à l'issue de la 2^e année ; pour d'autres formations, il s'agit d'une spécialisation progressive.

Gabriel BUCHE : Ce futur BUT sera moins national que le DUT, avec 2/3 du volume d'enseignements national et 1/3 local ; est-ce exact ?

Lionel FILIPPI : Oui. Il s'agit d'avoir un socle commun national tout en s'adaptant à l'offre du site et à ses caractéristiques territoriales.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation générale du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)
3. **Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021**
→ Présenté par David DECHENAUD
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020
5. Approbation de la motion relative à la certification langagière
6. Présentation de l'enquête sur les conditions de vie et d'études
7. Présentation du bilan et de la stratégie des actions et activités destinées aux étudiants dans le domaine de la culture et de la culture scientifique (année 2020)
8. Retour sur les propositions des groupes de travail sur les enseignements des langues et enseignements d'ouverture
9. Approbation des modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025)
10. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire
11. Questions diverses

Demande de prolongation de la l'année universitaire 2020-2021

En raison de la crise sanitaire, les étudiants inscrits dans une année diplômante, y compris les DU avec stage, ont rencontré des difficultés pour réaliser leur temps de stage.

Si, pour certaines filières, l'adaptation des activités en télétravail a permis d'acquérir une expérience de substitution, pour d'autres, notamment celles associant la délivrance d'un titre en parallèle à la diplomation, le temps présentiel est irremplaçable.

Voter une date de fin d'année universitaire au 31/12/2021 pour ces années diplômantes et les DU avec stage permet de prolonger l'inscription administrative en cours et donc de faire courir les conventions de stage jusqu'au terme de l'année civile. Cela permettra aux étudiants d'accomplir ce temps de première expérience fondamentale en vue de leur insertion professionnelle, sans paiement de droits d'inscription supplémentaire.

Isabelle KRZYWKOWSKI : Nous avons été conduits l'an dernier à neutraliser des stages lorsqu'ils ne pouvaient pas avoir lieu. Nous proposons de recourir si nécessaire à la même stratégie cette année.

David DECHENAUD : Lorsque nous avons voté les modalités de contrôle des connaissances adaptées à la situation sanitaire, nous avons anticipé la possibilité que le contexte contraint perdure pendant le second semestre : ce que nous avons voté permet d'ores et déjà de neutraliser des matières, et notamment des stages, lorsqu'il est avéré que leur tenue dans de bonnes conditions est impossible pour évaluer les connaissances et les compétences. Cette possibilité va devoir être utilisée pour le sport notamment.

Isabelle KRZYWKOWSKI : Nous sommes en train de développer des stages en laboratoire, ce qui peut répondre à la difficulté de nos étudiants de trouver stages en extérieur. Nous sommes confrontés à une augmentation terrible des charges de travail, car si cette pratique doit être très répandue en sciences, elle l'est moins en sciences humaines. Pourrait-on avoir des informations sur la manière dont sont organisés ces stages en sciences ? Existe-t-il des décharges ?

David DECHENAUD : Ces stages sont effectivement davantage pratiqués en sciences expérimentales où l'observation d'activités en laboratoire est plus familière aux collègues que dans les domaines ALL et SHS. Je vous apporterai une réponse lors de la prochaine séance.

Virginie ZAMPA : En SHS, nous sommes régulièrement confrontés au manque de moyens financiers des laboratoires pour encadrer les étudiants. Or s'il s'agit d'un stage d'une durée supérieure à trois mois, nous avons l'obligation de leur fournir la gratification minimale. Existe-t-il des fonds qui pourraient être utilisés pour cela ?

David DECHENAUD : Je ferai appel au Vice-président Recherche pour

connaître les éléments qui pourraient favoriser l'existence de ces stages et reviendrai vers vous.

Gwenaël DELAVAL : En sciences expérimentales, je dirais que l'expérience que nous avons de ces stages en laboratoire correspond en partie aux expériences de rédaction de mémoire en sciences humaines et sociales. Les moyens supplémentaires dont nous disposons font que nous pouvons accueillir plus facilement des étudiants dans nos locaux, avec des bureaux, et parfois du matériel à leur fournir. S'il y a de l'observation, il s'agit très souvent d'une première initiation à la pratique expérimentale dans un contexte de laboratoire. Cela me semble tout à fait transposable dans des contextes de sciences humaines ou sociales, mais cela nécessite des moyens en termes de locaux, de matériel, et de temps.

Le CROUS prévoit-il de prolonger les bourses en fonction du l'allongement de l'année universitaire ?

David DECHENAUD : L'an dernier, les CROUS avaient pris l'engagement de prolonger les bourses jusqu'au 31 décembre 2020 ; cet engagement a été tenu, bien que parfois déployé tardivement. Le vote de la prolongation de l'année 2020/2021 est le préalable nécessaire pour que nous demandions au CROUS d'en tirer les conséquences en termes de prolongation des bourses. Aucun engagement n'a été pris à ce jour par le CROUS, et j'ignore si une prolongation des bourses a été d'ores et déjà envisagée, mais je ne manquerai pas d'en indiquer la nécessité à Bénédicte CORVAISIER.

- Délibérations -

Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021

La prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021 est soumise à l'avis de la CFVU.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	24
Membres représentés	4
Nombre de votants	28
Voix favorables	28
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire émet un avis favorable à l'unanimité de ses membres présents et représentés concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation générale du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)
3. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021
4. **Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020**
→ Présenté par David DECHENAUD
5. Approbation de la motion relative à la certification langagière
6. Présentation de l'enquête sur les conditions de vie et d'études
7. Présentation du bilan et de la stratégie des actions et activités destinées aux étudiants dans le domaine de la culture et de la culture scientifique (année 2020)
8. Retour sur les propositions des groupes de travail sur les enseignements des langues et enseignements d'ouverture
9. Approbation des modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025)
10. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire
11. Questions diverses

- Délibérations -

Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020

Le projet de relevé de décisions de la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 15 décembre 2020 transmis avec la convocation n'appelle aucune demande de modification.

Le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020 est soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	25
Membres représentés	4
Nombre de votants	29
Voix favorables	27
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, le relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation générale du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)
3. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020
5. **Approbation de la motion relative à la certification langagière**
→ *Présenté par David DECHENAUD*
6. Présentation de l'enquête sur les conditions de vie et d'études
7. Présentation du bilan et de la stratégie des actions et activités destinées aux étudiants dans le domaine de la culture et de la culture scientifique (année 2020)
8. Retour sur les propositions des groupes de travail sur les enseignements des langues et enseignements d'ouverture
9. Approbation des modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025)
10. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire
11. Questions diverses

Proposition de motion

Par courrier en date du 5 janvier 2021, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'Innovation (MESRI) a précisé la stratégie nationale relative à la certification en langue anglaise. Il a annoncé sa décision de confier cette mission à un organisme privé en passant un marché avec l'entreprise « PeopleCert ».

La Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) de l'Université Grenoble Alpes, réunie le 11 février 2021, exprime son opposition à cette politique ministérielle qui conduit à conditionner l'obtention de diplômes d'Etat à la passation obligatoire d'une certification privée dans la seule langue anglaise.

Faire ainsi appel à un organisme privé constitue une atteinte au service public de l'enseignement supérieur. En confiant la certification à une entreprise inconnue des milieux académiques et professionnels, le Ministère ne permettra pas d'atteindre les objectifs qu'il s'est lui-même fixé, à savoir une certification « reconnue internationalement » selon la lettre de la circulaire.

Par ailleurs, l'Université Grenoble Alpes porte le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES), qui est une certification publique et plurilingue reconnue nationalement, soutenue par la Conférence des présidents d'université (CPU) et par le MESRI lui-même. En décidant de ne pas retenir cette certification, le Ministère renonce à s'appuyer sur les compétences reconnues du service public de l'enseignement supérieur, préférant assurer le financement d'un organisme privé dont les compétences sont, en revanche, sujettes à caution.

La Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) de l'université Grenoble Alpes exprime son désaccord quant à cette privatisation de la certification langagière associée à la délivrance des diplômes de l'Etat.

Elle demande au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de suspendre le déploiement de cette politique de certification et d'envisager le redéploiement des moyens financiers mobilisés vers le service public de l'enseignement supérieur afin de permettre une certification publique et multilingue des compétences des étudiants.

Isabelle KRZYWKOWSKI : Merci pour cette motion très bien rédigée. Il me semble qu'il y a un sujet de débat : laissons-nous entendre que nous souhaitons passer par la certification ou demandons-nous clairement des diplômes ?

David DECHENAUD : Nous pourrions remanier la fin de la motion en remplaçant la mention « certification publique et multilingue » par une autre terminologie.

Isabelle KRZYWKOWSKI : Peut-être par le terme « diplomation » ?

Marc ODDON : Je pense qu'il faut laisser le mot « certification », car il s'agit bien d'une certification au sens du RNCP.

Sylvie MARTIN-MERCIER : Il y a des entreprises et des universités internationales qui demandent des certifications pour les phases de mobilité. En revanche, on pourrait militer pour que certains diplômes puissent valoir certification automatique.

Véronique GHIGLIONE : La problématique est la même pour les lycées porteurs de BTS : nos étudiants ont désormais l'obligation de passer cette certification. Les établissements grenoblois ont également fait part au ministère de leur surprise concernant la mise en place de cette certification payante, qui va donc grever le budget des étudiants, et qui est rendue obligatoire pour les diplômes de bac+2.

David DECHENAUD : La circulaire ne fait pas peser le coût de cette certification sur les étudiants mais sur le budget de l'État, ce qui implique tout de même de mobiliser de l'argent public pour une entreprise privée délivrant une certification dont la valeur n'est pas reconnue. Nous laissons donc la motion en l'état, avec la mention « certification ».

- Délibérations -

Approbation de la motion relative à la certification langagière

La motion relative à la certification langagière est soumise au vote.
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	25
Membres représentés	5
Nombre de votants	30
Voix favorables	30
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la motion relative à la certification langagière.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation générale du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)
3. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020
5. Approbation de la motion relative à la certification langagière
6. **Présentation de l'enquête sur les conditions de vie et d'études**
→ Présenté par Florent BROZZONI et David DECHENAUD
7. Présentation du bilan et de la stratégie des actions et activités destinées aux étudiants dans le domaine de la culture et de la culture scientifique (année 2020)
8. Retour sur les propositions des groupes de travail sur les enseignements des langues et enseignements d'ouverture
9. Approbation des modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025)
10. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire
11. Questions diverses



Enquête conditions de vie et d'études en confinement

Dispositifs de soutien

CFVU 11.02.2021

Enquête de l'Observatoire de la vie étudiante - OVE
Direction de la Vie Etudiante
Direction Générale Déléguée Formation

1. Profils des répondants

10 473
réponses

Soit environ un
taux de réponse
de 26 %

*Nb total 39 098 dont 162
doctorants (données
APOGEE pour CVEC
dont environ 2000
étudiant IFSI Savoie
Drôme-Ardèche)*

Réponses effectives : 10 081 Taux de réponse : 96,3%



30,0%

Des étudiant-es ont changé de
logement à l'occasion du
reconfinement

Réponses par composante

Réponses effectives : 10 276 Taux de réponse : 98,1%

	N
Faculté de Droit	973
UFR SHS	736
UFR Langues étrangères	726
DLST	712
UFR STAPS	610
IUT 1	602
INSPE	557
IUT 2	540
Faculté de Médecine	540
UFR LLASIC	521
FEG	478
IEP	432
UFR Art et sciences humaines	421
CED	390
PHITEM	368
UFR Chimie-Biologie	329
IUT de Valence	254
IUGA	250
IM2AG	218
ENSAG	131
Faculté de Pharmacie	122
IFPS	98
DSDA	73
IFSI	64
CUEF	43
OSUG	1
TOTAL	10 276

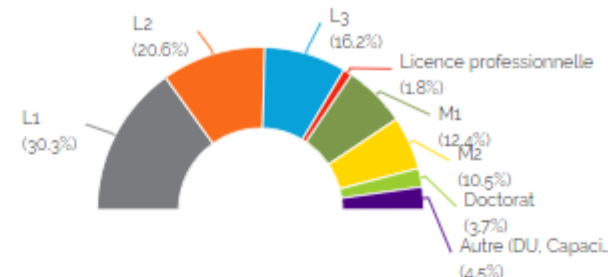
Primo-arrivantes

Réponses effectives : 10 370 Taux de réponse : 99,0%



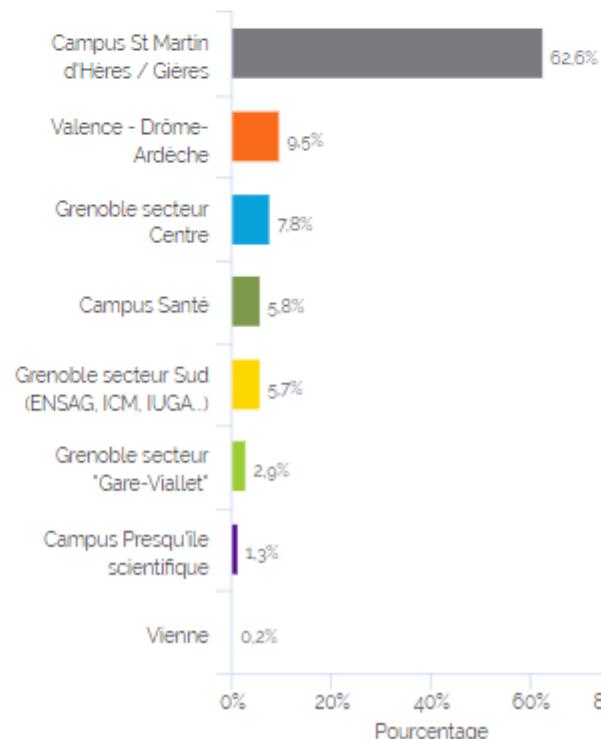
Niveau d'étude

Réponses effectives : 10 468 Taux de réponse : 100,0%



Lieu d'étude

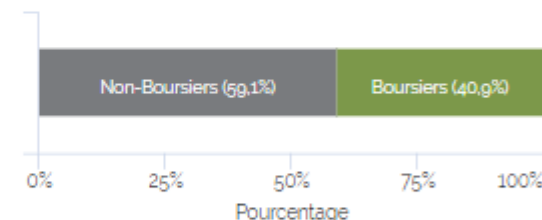
Réponses effectives : 10 381 Taux de réponse : 99,1%



Public boursier

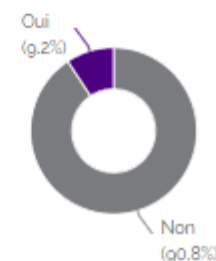
(toutes bourses confondues)

Réponses effectives : 10 157 Taux de réponse : 97,0%

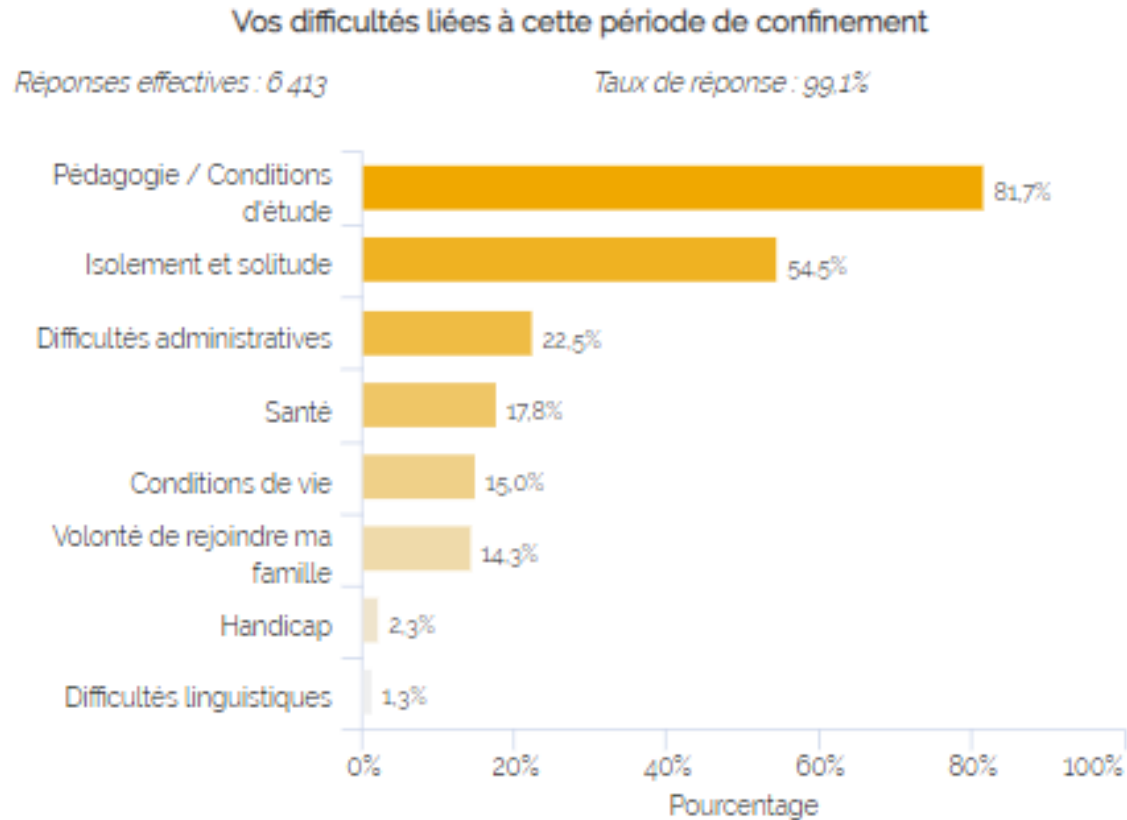


Public international

Réponses effectives : 10 468 Taux de réponse : 100,0%



1.1 Difficultés exprimées



Thématique	Tous profils	Public international
Isolement et solitude	54,5% (n=6413)	57,4% (n=619)
Détresse psychologique (score MH <55)	61,6% (n=5909)	63,8% (n=846)
Enseignement à distance	81,7% (n=6413)	64,6% (n=619)
Difficultés administratives	22,5% (n=6413)	30,2% (n=619)
Conditions de vie	15% (n=6413)	34,9% (n=619)
Pb équipement informatique	12% (n=5220)	20,2% (n=396)
Pb connexion	32% (n=5220)	35,9% (n=396)

2. Pédagogie / Enseignement à distance / Précarité numérique

Pédagogie /Enseignement à distance

Réponses effectives : 5 220

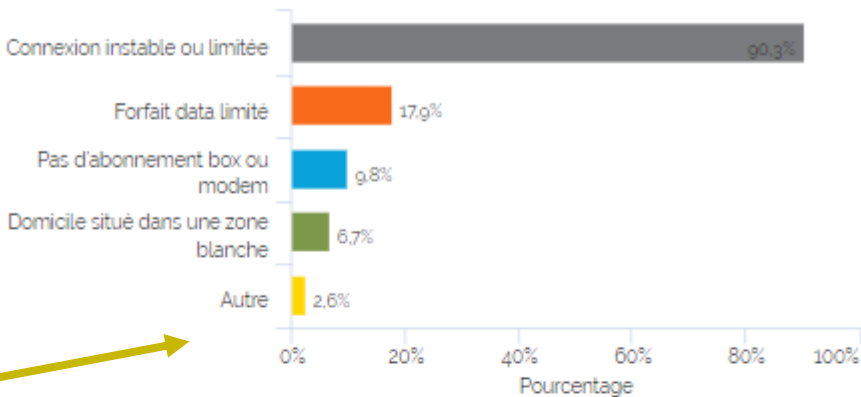
Taux de réponse : 99,6%



Problèmes de connexion Internet

Réponses effectives : 1 572

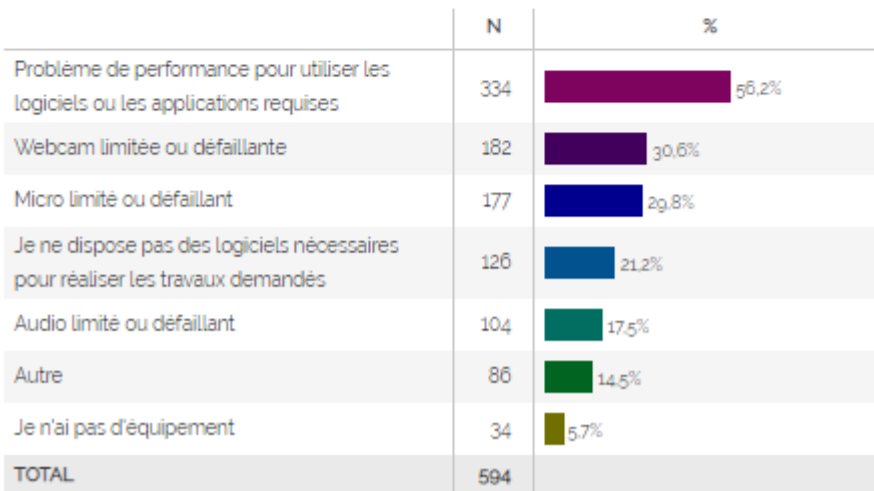
Taux de réponse : 93,7%



Problèmes matériels pour suivre les cours à distance

Réponses effectives : 594

Taux de réponse : 94,3%



2.1 Actions de soutien à la pédagogie / orientation

► Ouverture des Bibliothèques universitaires et de composantes

► Continuité de service Espace OIP:

- Le service d'accueil est assuré à distance du lundi au jeudi de 9h à 17h, les accompagnements individuels se font à distance tous les jours.
 - Depuis fin octobre, près de **750 RDV individuels et 500 appels téléphoniques**. Tous les créneaux proposés sont mobilisés par les étudiants.
- Des permanences en présentiel sont proposées depuis début novembre pour répondre à des situations exceptionnelles (étudiant porteur de handicap, étudiants étrangers, étudiants en situation de précarité numérique...). Une 20 aine d'étudiants se sont saisis de cette possibilité.
- Le nombre de créneaux proposés sur l'accompagnement spécifique à l'IP (stages ...) a doublé entre octobre et janvier, devant la forte demande des étudiants.

► Renforts Tutorat au niveau des composantes

- Campagne Emploi Etudiant Spécifique menée par DGD Formation : **1500 Heures d'emploi étudiant** (4967 heures accordées lors de la campagne initiale) réparties selon les besoins exprimés par les composantes et directions
- Temps d'échanges proposés aux tuteurs avec Psychologues Centre de santé
- Mémo à destination des tuteurs

► Mémo de bonnes pratiques du distanciel

- Cahier de recommandations à destination des équipes pédagogiques

► Actions OIP en distanciel/ module tremplin

- Une grande majorité des ateliers (orientation, réorientation, stages, insertion professionnelle) ont été maintenus et proposés à distance.
 - S1: 25 ateliers proposés, 312 participants (contre 32 ateliers et 367 participants l'année précédente).
 - S2: 50 ateliers proposés.
- Les deux premières sessions du module Tremplin (réorientation) ont été proposées à distance (novembre et janvier), pour la 3ème session: 2 groupes en présentiel et 1 groupe à distance pour répondre aux besoins des étudiants. Les effectifs sur le module tremplin sont en baisse significative par rapport aux années précédentes (57 inscrits contre 128 l'année précédente).

2.2 Dispositifs de lutte contre la précarité Numérique

► Dispositif de prêt de matériel informatique

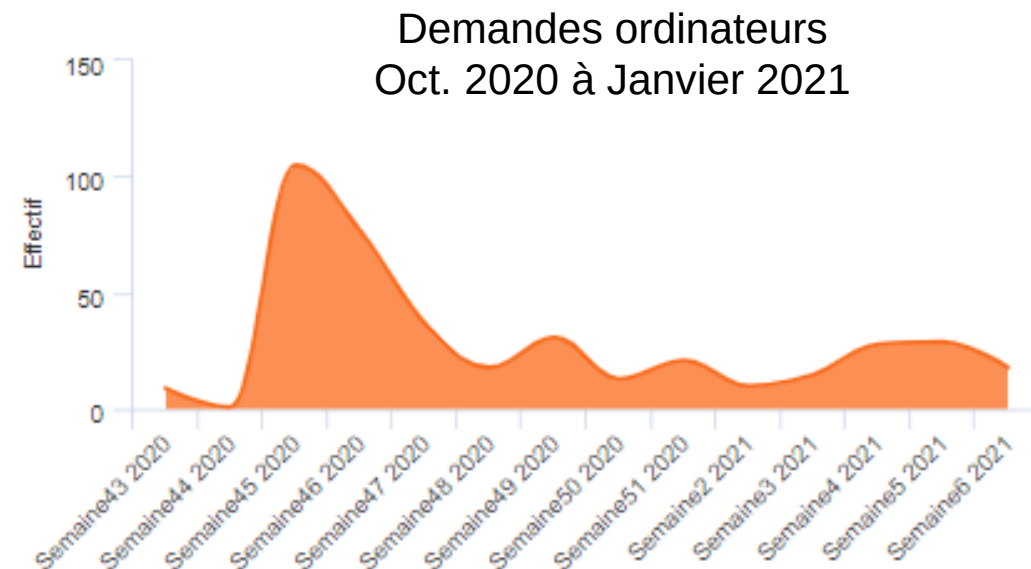
- Repérage par Composantes, Service social CROUS, services VE-ISSO
- Retrait auprès de iCampus et ADUDA
- 500 Ordinateurs reconditionnés commandés
 - 200 Juillet et 300 novembre pris en charge CVEC et avec le soutien de la fondation UGA
- 407 prêts accordés

► Mis à disposition de clés 4G

- Repérage et commande par Composantes pour livraison au domicile étudiant
- 170 Cartes SIM 4G durant le 2ème confinement (+ clé le cas échéant) donnée fin 2020 à réactualiser
 - Montant restant à évaluer pour prise en charge CVEC

► Mise à dispo de PC aux apprentis du CFA UGA

- Les CFA doivent avoir des PC à fournir aux apprentis qui en auraient besoin. L'achat des PC est remboursé à hauteur de 500 euros max par les OPCO dès qu'un PC est prêté.
- Commande de 60 PC pour le CFA UGA



3. Santé

MHI-5: Outils d'Auto-évaluation

Score < 55

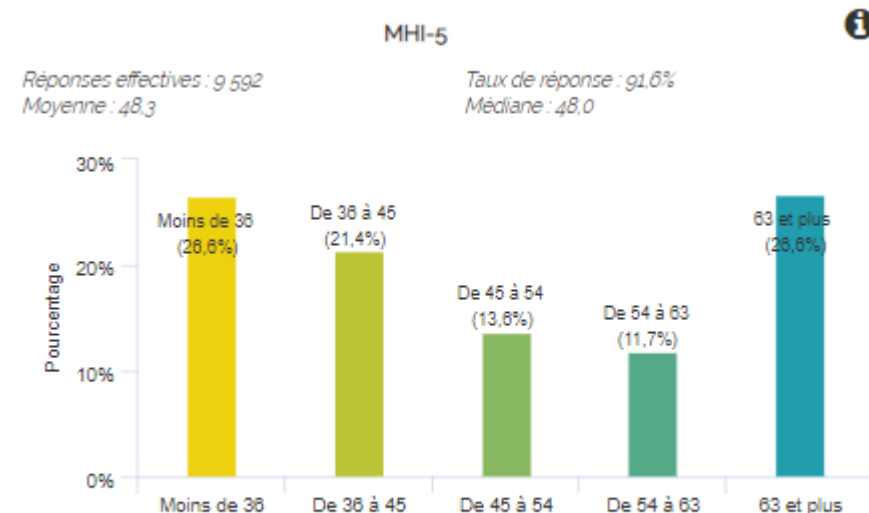
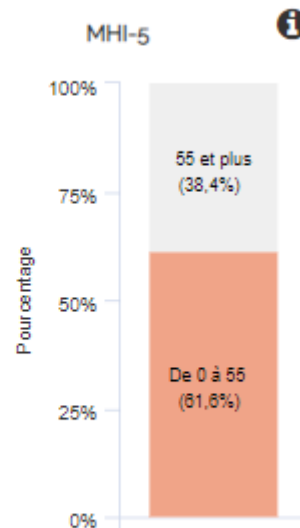
Signe de détresse psychologique

Indicateur de Santé Mentale (MHI-5)

48,3

Moyenne

Les données présentées dans cette rubrique, considérées comme sensibles, ne sont pas filtrables afin de s'assurer qu'elles ne puissent pas être identifiantes.



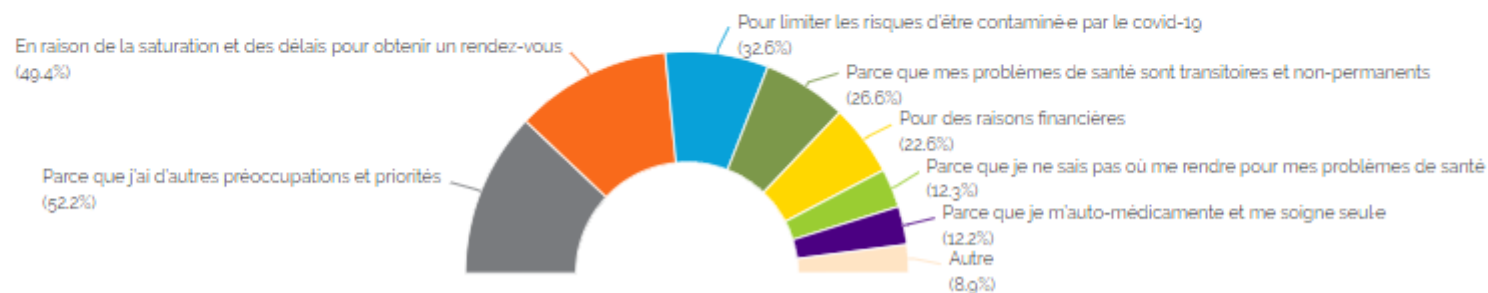
23,1%

Des répondant-es ont renoncé à consulter un médecin ou un-e autre spécialiste

Réponses effectives : 2 155

Motifs de non-recours évoqués

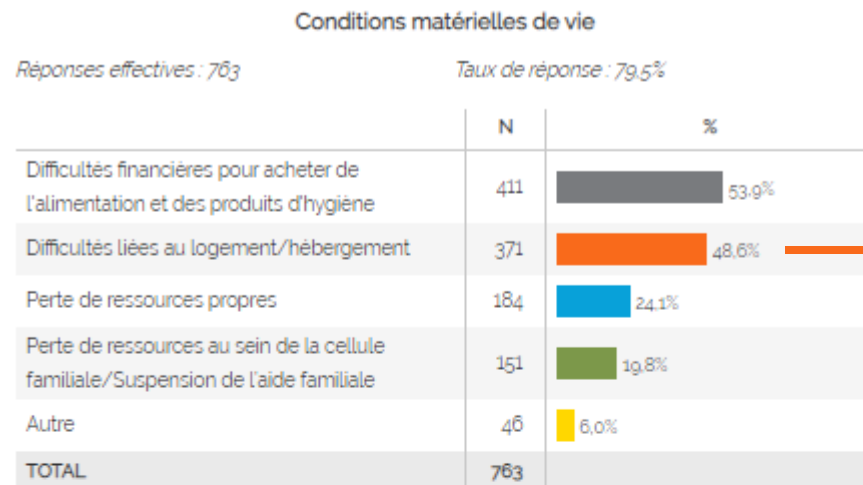
Taux de réponse : 99,6%



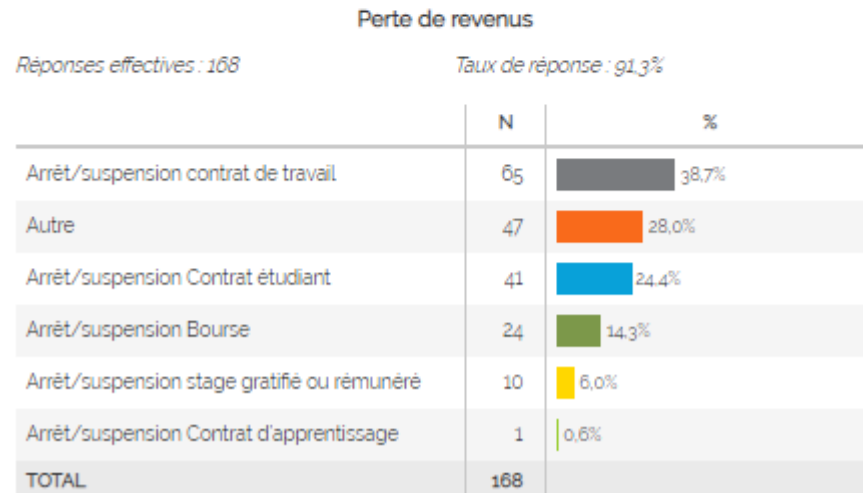
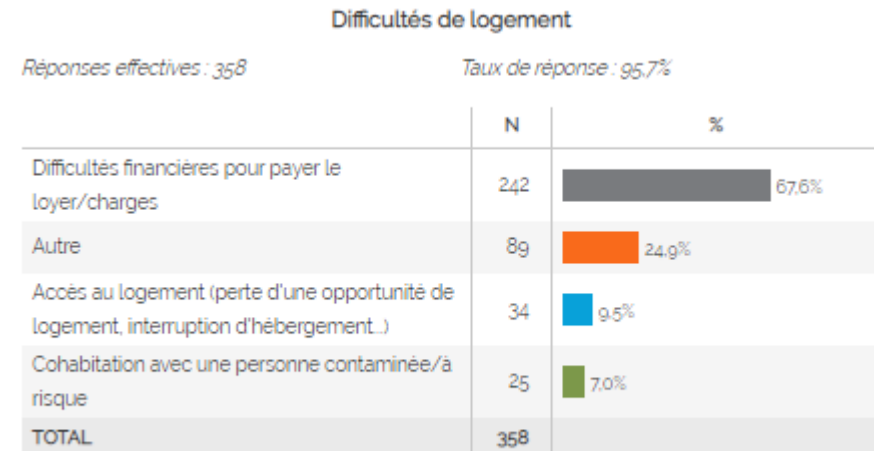
3.1 Dispositifs en matière de santé et soutien Psychologique

- ▶ Continuité de l'activité des Centres de santé
 - CSU Grenoble et CSJ Valence
- ▶ Renfort du centre de santé pour le soutien Psychologique
 - + 0,7 ETP Psychologue + Psychologue Anglophone
 - Recrutement de 2 psychologues à venir (Annonces MESRI)
- ▶ Mise en place de permanences des infirmières du CSU et CSJ dans les résidences CROUS
 - Actions de formation et prévention
- ▶ Ateliers santé CSJ financés :
 - gestion du stress, art thérapie
- ▶ Centre de test CHU sur Grenoble / CSJ capacité de test sur place
- ▶ Ligne d'écoute étudiante Alpaline, lancement décembre 2020
 - Convention pour soutien au fonctionnement et hébergement CROUS
 - Formation des écoutants par Centre de santé

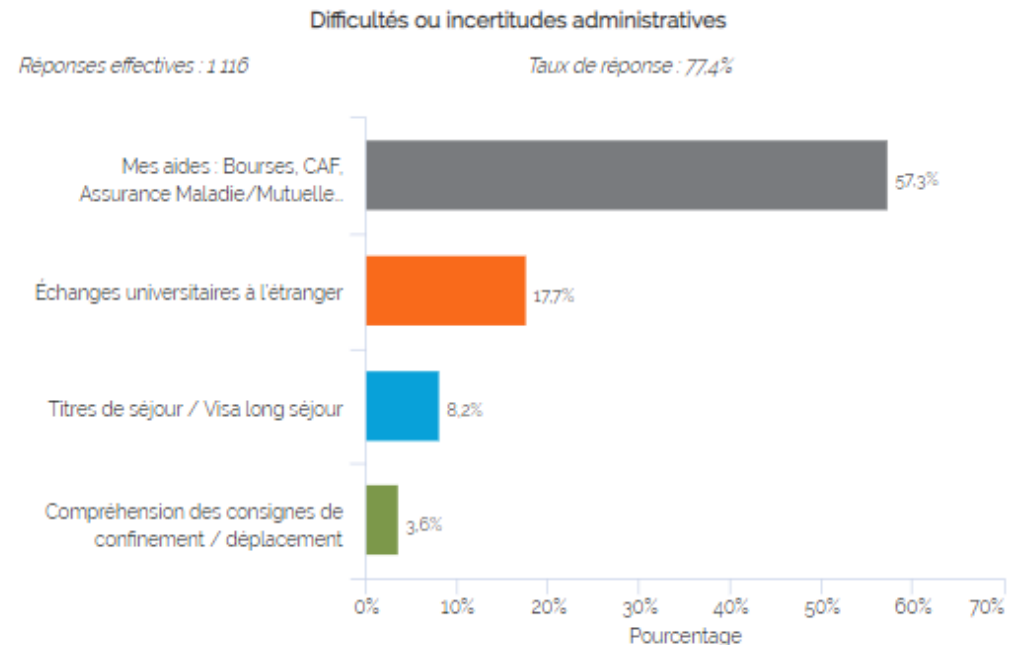
4. Conditions de vie / difficultés administratives



A noter : 1^{er} confinement 851 réponses



A noter : 1^{er} confinement 365 réponses



4.1 Dispositifs de Soutien conditions de vie

► Continuité des activités en présentiel

- **iCampus Welcome Center**
 - Gestion des remise de matériel informatique
 - Contact et Réponses à distance tout sujets VE
- **Service social CROUS : RV à distance et présentiel**
- **ISSO : Pole droit au séjour reçoit RV préfecture et compléments infos**

► Aides sociales

- **Repérage des situations d'urgence : mise en contact Services social et Centre de santé**
- **Renforcement des moyens du Services Social unifié CROUS-UGA**
 - MAD d'une AS supplémentaire sur fonds CVEC
 - Dotation CVEC Supplémentaire de 259 000 € (en plus des 140 000 € annuel initialement prévus)
- **Création de l'aide forfaitaire de 250 € UGA**
 - Repérage et attribution service social CROUS
 - A destination des étudiants en situation de précarité aigue et non boursiers
 - Potentiel de 1000 étudiants bénéficiaires soit 250 000 € : depuis mise en place en décembre 430 bénéficiaires

► Solidarités

- **Agoraé : Signature d'une convention de soutien au fonctionnement**
- **Nouvelle initiative : « Génération précarité »**
 - Regroupement d'associations organisées pour collectes et distributions alimentaires

5. Isolement / Vie étudiante

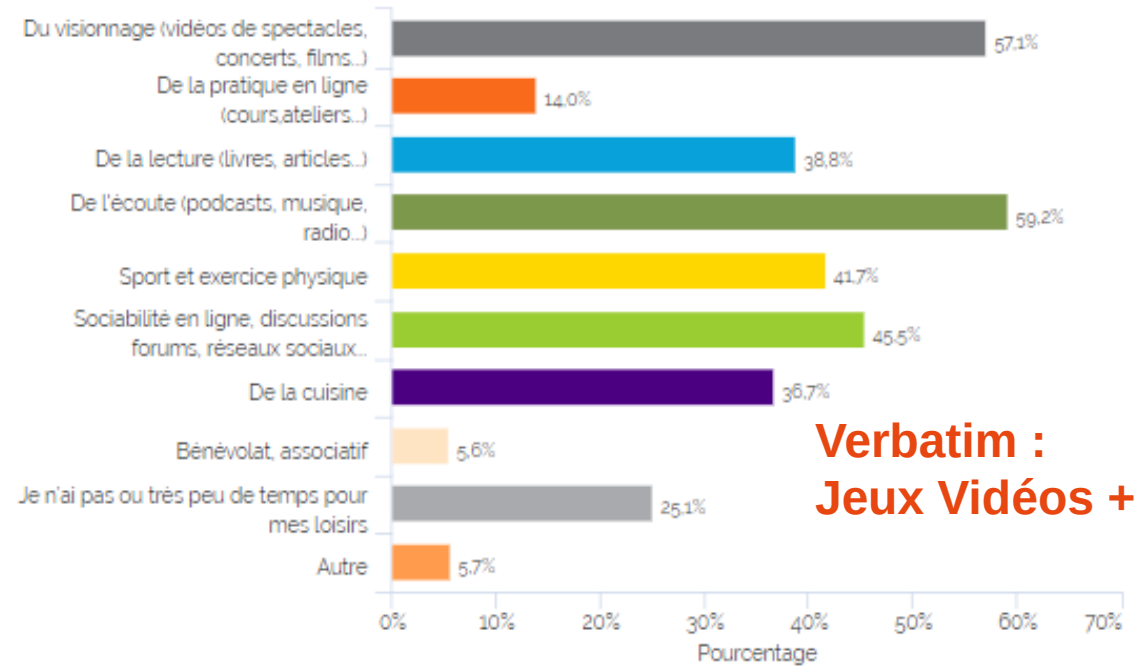
Isolement et solitude

Réponses effectives : 3 437

Taux de réponse : 98,4%

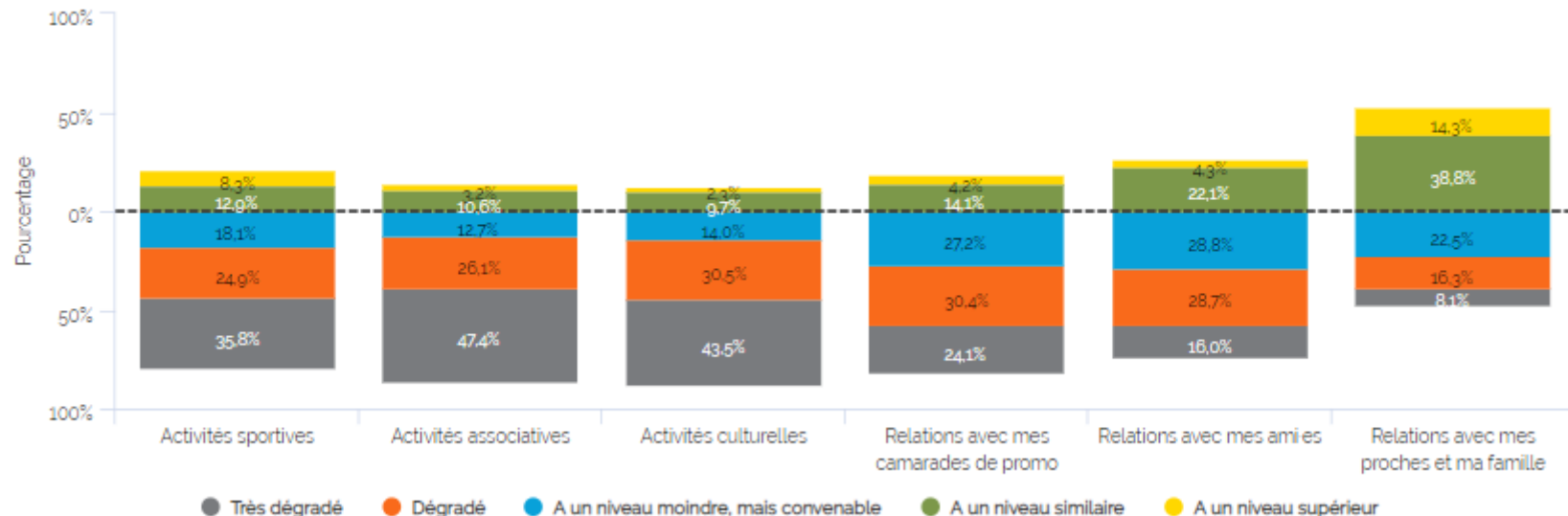
	N	%
Sentiment de solitude	2 689	78,2%
Sentiment d'anxiété/anxiété	2 467	71,8%
Absence de contacts avec mes proches (famill. amis...)	1 863	54,2%
Autre	119	3,5%
TOTAL	3 437	

Quelles sont actuellement vos pratiques et activités "loisirs" ?



**Verbatim :
Jeux Vidéos +++**

Par rapport à l'avant-crise sanitaire, A quel niveau parvenez-vous à maintenir vos activités et vos relations ? _



5.1 Rompre l'isolement et solitude

- ▶ Comité événements créé dans contexte du 2^{ème} confinement
 - **Enjeu : maintien d'une offre d'activité à distance**
 - Activités proposées en distanciel
 - **Concertation**
 - DVE, DCCST, DGD DIT, SUAPS, BAPSO, CROUS, EVE
 - **Via web et application mobile Campus UGA**
- ▶ Depuis le 25/01 : Activités proposés en groupes restreints de 10 étudiants maximum
 - **SUAPS Grenoble et Valence :**
 - « Second Souffle » activités sportives : 483 participants / 750 possibles 1ere semaine
 - **EVE :**
 - Petits-déjeuners et gouters dans les résidences : 15 à participants à chaque édition
 - **DCCST :**
 - Ateliers de pratique culturelle les samedis : 30-35 étudiants chaque samedi
 - **DVE appel à Proposition des associations étudiantes**
 - Appui des demandes de salles
 - **CROUS :**
 - programme d'activités culturelles et sportives

6. S'informer

► Dans l'écosystème de sa composante

- **Intranet et administration**

► L'orientation

- **PROSE** : prose.univ-grenoble-alpes.fr/
- **Lien vers les Career Centers** : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/orientation-insertion-stage-emploi/>

► Les outils de la DVE

- **iCampus la FAQ COVID** : campus.univ-grenoble-alpes.fr/covid19
- **Application Campus** : app-campus.univ-grenoble-alpes.fr
- **Mémos pour Tuteurs étudiants et Enseignants/Biats**

► Valence :

- **Portail** : www.etudierendromeardeche.fr

► Pour les internationaux

- **Contenus FR-ENG sur iCampus**
- **Site International** : international.univ-grenoble-alpes.fr

Isabelle KRZYWKOWSKI : Merci beaucoup pour cette enquête et pour avoir souligné que les remontées du terrain, faites bien avant l'enquête, ont été importantes. La situation continue d'évoluer. Je trouve que nos étudiants vont de plus en plus mal ; ils nous ont alertés au sujet de la situation des étudiants internationaux et des difficultés qu'ils rencontrent pour les aider, notamment en restant en contact avec eux. Je suis frappée par ce que vous dites à propos de l'informatique car nous continuons à rencontrer régulièrement des difficultés. Il me semble qu'il s'agit des limites du dispositif : il y a probablement encore des problèmes de communication, et ni les clés 4G ni les ordinateurs ne permettent d'assurer correctement des formations complètement à distance, en raison du temps passé devant les écrans, de l'épuisement, des capacités d'attention, mais aussi de problèmes plus concrets tels que les déconnexions intempestives. Il est urgent de pouvoir revenir dans nos locaux. Disposez-vous de données assez générales concernant les demandes de retour en présentiel ? Plusieurs d'entre nous n'ont pas reçu le mémo des bonnes pratiques ; serait-il possible de faire un envoi à tous les personnels pour ce type d'outils ? A-t-on assuré des formations aux tuteurs et garantit-on la reconnaissance de cet encadrement ? Vous avez indiqué que la solitude s'aggrave : nous travaillons jusqu'au couvre-feu, ce qui est catastrophique.

David DECHENAUD : Les tuteurs sont accompagnés. Nous avons veillé à ne pas leur donner le rôle de psychologues. Nous les avons sensibilisés par rapport aux services vers lesquels se tourner ou orienter les étudiants qu'ils rencontrent. L'accompagnement a surtout été fait par les équipes pédagogiques, la majorité des tuteurs apportant une aide disciplinaire. Quelques tuteurs ont été embauchés par la DGD DIT pour accompagner les étudiants internationaux. Le ministère nous a effectivement permis de reconnaître l'activité que représente l'encadrement d'un tuteur, mais de manière très insuffisante. Nous allons attribuer aux composantes des heures complémentaires au prorata du

nombre de tuteurs, afin de reconnaître l'investissement des collègues enseignants. Concernant le retour sur site, le cadre actuel permet 20 % de nos capacités d'accueil dans la limite de la jauge de 50 %. A ce jour, nous estimons être entre 15 et 18 %. Certaines composantes organisaient depuis plusieurs mois des TP en présentiel représentant à eux seuls plus de 20 % ; la mise en place des 20 % a alors été quasiment une mauvaise nouvelle. D'autres composantes n'avaient pas de travaux pratiques et ont besoin de temps pour la mise en œuvre du présentiel sur la base du double volontariat – celui des enseignants et celui des étudiants. Je pense donc que les 20 % seront atteints après l'interruption pédagogique. Nous devons renseigner chaque semaine une base de données du rectorat pour indiquer le nombre d'étudiants par jour et par site, l'objectif du ministère étant de montrer que l'on essaie d'atteindre les 20 %. Il y a une forte disparité selon les composantes, mais je veille à ce qu'il n'y ait pas un groupe de composantes qui atteigne à lui seul les 20 %, ne permettant plus aux autres de bénéficier du dispositif. Ce système peut parfois être plus coûteux en énergie et en temps que le tout présentiel ou le tout distanciel car les enseignants peuvent être amenés à faire cours à deux publics (un sur site, un autre à distance), ce qui représente le double de travail.

Isabelle KRZYWKOWSKI : Les cours en hybride synchrone permettent d'éviter la double charge de travail. Là encore, il s'agit de disposer du matériel adéquat.

David DECHENAUD : Suite à votre observation à ce sujet lors de la dernière séance, j'ai de nouveau saisi la DAPI et la DSI qui ont procédé à un autre recensement des besoins en équipements : il reste quelques dizaines de Jabra et de visualisateurs à fournir. Les délais des fournisseurs du marché public étant de 8 semaines, nous sommes en train d'examiner la possibilité de passer commande en dehors des marchés publics. Par ailleurs, nous allons inciter les composantes à mu-

tualiser du matériel jusqu'ici utilisé individuellement, certains enseignants n'ayant plus recours aux équipements qui leur avaient été attribués.

Jennifer BUYCK : Concernant l'enseignement en hybride, mon UFR a été équipée correctement mais nous rencontrons des difficultés sur site car personne n'est là pour nous donner le matériel et nous aider à l'installer. Le contexte sanitaire affecte les conditions de travail et les conditions de vie des personnels administratifs et enseignants depuis une longue période. Je pense qu'on pourrait commencer à sonder ce qui se passe car certains commencent à « décrocher ». Quel est votre sentiment par rapport à ça et que pourrait-on faire ?

David DECHENAUD : Il n'est pas question pour l'université d'imposer le retour en présentiel des collègues, y compris ceux occupant des fonctions support. Il est parfois reproché à des chefs de service d'avoir une appréciation extensive de ce que sont les fonctions non télétravaillables, conduisant à un retour trop important de personnels de fonction support sur les campus. Il y a peut-être également une certaine réticence des collègues à revenir, ce qui est légitime mais peut dégrader la qualité du service rendu par ces équipes en termes d'accompagnement au quotidien. Entre mobiliser plus de personnels sur le site, parce qu'on a plus d'enseignants et d'usagers présents, et respecter le droit de ces personnels de ne pas être surexposés et ne pas les mettre dans des conditions de travail ne garantissant pas leur sécurité sanitaire, l'équilibre est très délicat. Il est possible que certaines zones géographiques soient moins couvertes que d'autres, et peut-être y a-t-il une attention particulière à avoir sur certains secteurs en termes de présence des techniciens de la DSI ou de la DAPI. J'alerterai les services concernés.

Je partage le constat qu'une étude serait nécessaire, j'ignore si cela est envisagé ou même en cours. Je transmettrai votre question à Christophe

RIBUOT, Vice-président chargé des ressources humaines.

Virginie ZAMPA : A l'UFR LASSIC, nous faisons le constat que de moins en moins d'étudiants viennent sur site car ils n'en trouvent plus la motivation. Je trouve cela catastrophique et suppose que ce doit également être le cas dans d'autres composantes.

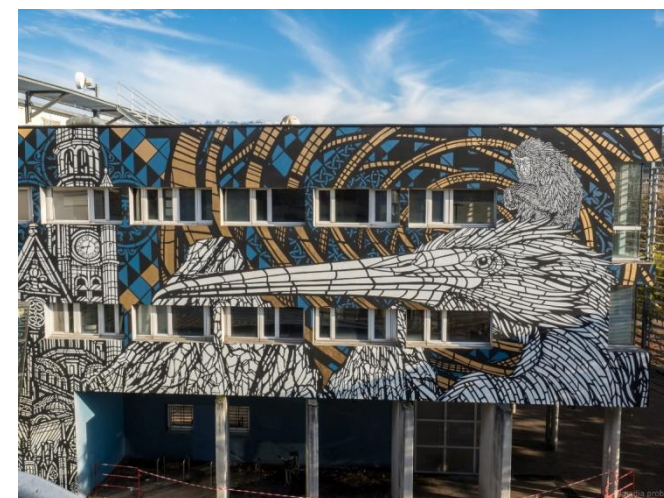
David DECHENAUD : Oui, on observe une baisse de motivation des étudiants pour assister aux enseignements en présentiel, notamment aux cours magistraux. Néanmoins, nous tenons à ne pas rendre le présentiel obligatoire, même pour les TD et les TP. Il y a un phénomène de désinvestissement des étudiants face auquel nous sommes très démunis. Pour certains, le distanciel est dû à l'éloignement géographique ou à une fragilité de santé, pour d'autres c'est le signe d'une détresse pédagogique, voire au-delà, à laquelle on ne peut pas répondre par du présentiel imposé.

Virginie ZAMPA : L'objet de mon intervention n'était pas de forcer les étudiants à revenir sur site, mais d'alerter sur ces dernières semaines qui me semblent catastrophiques.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation générale du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)**
- 3. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021**
- 4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020**
- 5. Approbation de la motion relative à la certification langagière**
- 6. Présentation de l'enquête sur les conditions de vie et d'études**
- 7. Présentation du bilan et de la stratégie des actions et activités destinées aux étudiants dans le domaine de la culture et de la culture scientifique (année 2020)**
→ Présenté par Marie-Christine BORDEAUX
- 8. Retour sur les propositions des groupes de travail sur les enseignements des langues et enseignements d'ouverture**
- 9. Approbation des modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025)**
- 10. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire**
- 11. Questions diverses**

Actions destinées aux étudiants dans le domaine de la culture et de la culture scientifique : Bilan 2020 et stratégie

Marie-Christine Bordeaux, VP Culture et CST
CFVU 11/02/2021



Organisation de la culture et de la CST dans l'EPE-UGA : la DirCCST

- **Pôle Culture et patrimoine artistiques**

- Gestion de 2 équipement culturels : salles + studios (Amphidice, EST)
- Programmation de spectacles et d'événements artistiques dans / hors campus
- Festival culturel universitaire annuel
- Ateliers de pratique artistique
- Résidences artistiques
- Sorties culturelles
- Œuvres d'art des campus : acquisitions, visites guidées, médiation culturelle

- **Pôle culture et patrimoine scientifiques**

- Co-animation avec DirCom réseau de correspondants Com et CST dans les labos sous tutelle UGA, formation des membres du réseau
- Événements de CST (Fête de la science, Semaine du cerveau, etc.), grandes conférences
- Actions éducatives (Cordées de la réussite, Fond V Luzatti, Maison pour la science, Ateliers science ouverte...)
- Patrimoine scientifique universitaire : recensement, mise en valeur, médiation
- Histoire et mémoire de l'université : patrimoine immatériel

Organisation

- Vice-présidence culture et CST
- Direction de la culture et de la CST
- Liens fonctionnels
 - DVE
 - DRH
 - DGDPAT
 - DirCOM
 - SUAPS
 - BAPSO
- Liens à développer :
 - DGDFVU
 - DGDRIV

Publics et acteurs / Principes et valeurs

- **Publics (et acteurs) visés :**

- Etudiants
- Enseignants/chercheurs
- Personnels techniques et administratifs
- Publics externes (valorisation)

- **Fonction ressource et appui pour les projets :**

- Des associations étudiantes, des étudiants, des associations de doctorants et des doctorants
- De la pédagogie
- De la recherche

Mise à disposition d'espaces culturels, appui logistique, financier, partenarial

- **Principes et valeurs :**

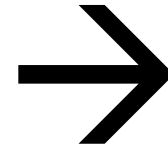
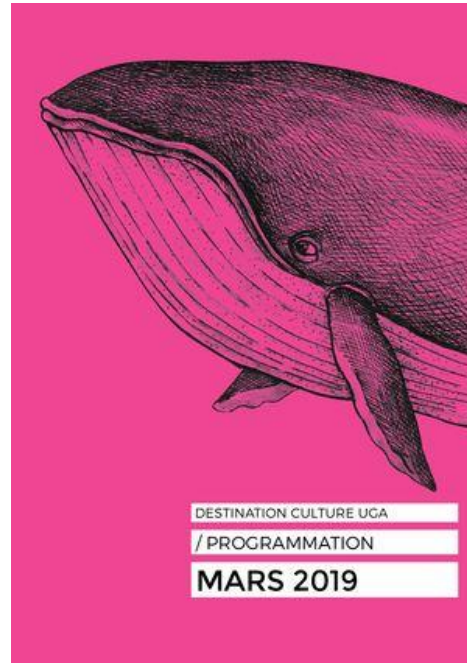
- Accessibilité
- Gratuité dans la majorité des propositions
- Participation
- Soutien aux initiatives
- Egalité d'accès aux ressources pour étudiants et personnels
- Continuum recherche / pédagogie / action culturelle
- Attention particulière pour le site de Valence
- Complémentarité // aux composantes & services de l'UGA et // aux structures culturelles du territoire

Une nouvelle identité avec l'EPE-UGA

- Fusion des identités COMUE et UGA :
 - Un tramway nommé culture (COMUE)
 - Destination Culture (UGA)
- L'ouvre-boîte



+



Enjeux Culture et formations

- **Constat :**

- Une activité culturelle historiquement ancrée dans la Vie étudiante et très peu voire pas corrélée avec la formation et la recherche
- Située dans le temps de loisir et l'initiative étudiante
- Peu mobilisée en termes de formation aux compétences psychosociales, savoir-faire et savoir-être
- Peu de moyens affectés aux projets portés dans le cadre pédagogique

- **Stratégie :**

- Maintien de la dynamique culturelle au sein de la Vie étudiante
- Développement des liens avec Formation et Recherche, soutiens aux projets pédagogiques : DirCCST de l'UGA, volet Idex Rayonnement social et culturel

- **Points d'attention :**

- Éviter la focalisation / sur-sollicitation des formations spécialisées, notamment arts du spectacle et management culturel
- Faire des études à l'université des occasions d'apprentissages culturels (capital culturel) : ETC, appuis pédagogiques sur des projets culturels, soutien aux projets créatifs dans la pédagogie

Bilan et prospect Culture artistique /1

- **Bilan 2020 Culture artistique et Formations**

- **Nbre de projets** : augmentation de 127% / à 2018-2019 : **15 projets** soutenus sur 23 déposés, 20 filières de formation concernées
- 47 événements prévus, **33 réalisés**
- **3788 spectateurs accueillis dans nos lieux culturels** (21% de spectateurs en moins // à 2019)
- **2 résidences artistiques** pour des créations collectives (Danse / Gallotta, Théâtre / Cie Tout en Vrac)
- **13 ateliers libres réalisés sur 22 prévus** : danse, théâtre, radio, jazz vocal, arts numériques, photo, etc. (ouverts aux étudiants et aux personnels)
- **11 accueils de formations** en studio en journée (7 spécialisées en arts, 4 non spécialisées)
- Accueil de projets entre **chercheurs et artistes** pendant toute l'année 2020 (notamment projets soutenus pas l'Idex Rayonnement social et culturel)
- Fort développement de l'offre culturelle et du soutien aux projets dans le site de **Valence**

Bilan et prospect Culture artistique / 2

- **Spectacles accueillis dans les équipements, résidences artistiques**
 - Guide pédagogique adressé à toutes les composantes
 - Mieux faire connaître l'offre d'accueil et d'accompagnement auprès des enseignants
- **Ensembles musicaux universitaires (ETC + pratique libre)**
 - Développement qualitatif et quantitatif grâce à l'Idex
 - Lien à renforcer avec le Département de musicologie
 - Nouvelle dynamique à définir avec la Vie étudiante
- **ETC transversaux**
 - Une offre importante en CST (histoire des sciences, Etoiles et planètes, etc.), mais très limitée pour la culture artistique
 - Nouveaux ETC 2018-2020 : Street art ; Atelier du spectateur ; Sciences, journalisme et réseaux sociaux, Expérimenter les sciences à l'école
- **Projets tutorés contribuant à la vie de campus**
 - Soutenus par les FSDIE, non soutenus depuis la création de la CVEC
 - Réflexion en cours pour le financement de ces projets

Bilan et prospect Culture scientifique

- **Des actions et dispositifs traditionnellement plutôt tournés vers les doctorants**
 - MT 180 (finale nationale à Grenoble en 2019 à la MC2)
 - Formations doctorales à la médiation scientifique, avec applications sur le terrain
 - Participation des doctorants aux événements de CST : Fête de la science, Semaine du cerveau
 - Soutien aux associations spécialisées dans la CST : LaiTUE, Pint of science, Orizons, et aux événements de type Tribulations savantes
 - Soutien à de nombreux projets impliquant doctorants et étudiants (Idex RSC) : Scientific Game jam, Grange des maths, Tour Perret 4.0, etc.
- ➔ **Développement d'actions impliquant les étudiants**
 - ETC de communication et médiation scientifique (cf. diapo précédente)
 - Intégration de doctorants et d'étudiants dans plusieurs dispositifs éducatifs pour les scolaires (UGA, GINP) : Cordées de la réussite, 100 parrains pour 100 classes, Partenaires scientifiques pour la classe...
 - Patrimoine scientifique universitaire : actions impliquant des étudiants (étudiants ambassadeurs, guide conférenciers, booktubeurs...)

Quels enjeux culture / formations ?

- **Projets culturels : des terrains d'application pour les formations**

- Conception et mise en œuvre de projets
- Travail en équipe en conditions réelles
- Compétences psychosociales et expressives
- Démocratisation culturelle et ouverture culturelle (étudiants à faible capital culturel, étudiants pendulaires...)

- **Vie de campus et rayonnement**

Projets tutorés :

- Développement de liens avec des acteurs socio-économiques et socioculturels
- Contribution à l'animation de la vie de campus et au rayonnement dans les territoires

- **Développement personnel**

- La culture (comme le sport, l'engagement citoyen, etc.) comme élément de développement personnel
- Une formation à la prise de responsabilité dans l'espace public
- Un « plus » et des acquis d'expérience généralement appréciés des étudiants

Pour avis / 1

→ Création de la commission plénière Culture de l'EPE-UGA

Objectifs :

- Définir un périmètre de coopération à l'échelle de l'EPE-UGA
- Définir une stratégie culturelle débattue, partagée et explicite
- Définir un accord sur les valeurs
- Définir un accord sur les critères d'intervention (notamment soutien aux projets)
- Echanger sur les bilans annuels et les perspectives
- Renforcer l'équilibre du lien entre action culturelle, recherche, formation et vie étudiante

Pilotage : VP Culture CST

Membres :

- Vice-présidents Recherche, Formation, RSE, VE, VPE
- 6 représentants des grandes composantes (Directeur ou son représentant)
- 1 composante non regroupée : représentant de l'Inspe
- 8 Directions : DGS, DCCST, DGDForm, DirCom, BAPSO, DVE, DGPAT, DGDRH-QVT

Invités : Financeurs et partenaires stratégiques (DRAC, Rectorat, Région, Département 38 et 26, Agglos Grenoble Valence, villes Grenoble Valence, ADUDA, ESAD)

Sous-commissions thématiques :

- Œuvres d'art des campus
- Aides aux projets

Définition et composition discutées en commission plénière culture

Pour avis / 2

→ Création de la commission plénière Culture scientifique de l'EPE-UGA

Objectifs :

- Définir un périmètre de coopération à l'échelle de l'EPE-UGA
- Définir une stratégie de CST débattue, partagée et explicite
- Définir un accord sur les valeurs
- Définir un accord sur les critères d'intervention (notamment soutien aux projets)
- Echanger sur les bilans annuels et les perspectives
- Renforcer le lien entre action culturelle et recherche

Pilotage : VP Culture CST

Membres :

- Vice-présidents Recherche, RSE
- 6 représentants des grandes composantes (Directeur ou son représentant)
- Directeur du CED + représentant doctorant du CED
- 1 élu étudiant
- DGD RIV, DirCom
- Organismes de recherche

Invités : Financeurs (DRRT, Région, Rectorat, Département 38 ET 26, Agglo Grenoble et Valence)

Sous-commissions thématiques :

- Patrimoine scientifique (dont Comité d'experts indépendants)
- Groupe de recherche sur l'histoire de l'université
- Science / société (conférences, diffusion des savoirs, débats)
- Fête de la Science et Séances thématiques sur les territoires : EPCC-CSTI, Valence et Drôme-Ardèche

Définition et composition discuté en commission plénière culture

Pour information aux membres de la CFVU

Histoire et Patrimoine scientifique universitaire : l'exposition

► Musée

- Janvier 2021-septembre 2021
- Soutien Idex RSC
- Partenaires Idex
- 37 objets prêtés par l'UGA

► Programmation hors les murs (campus)

- Périmètre : UGA, OR, CHUGA
- Lieux : campus, laboratoires, centres de recherche
- 36 événements et conférences
- 3 expositions en parallèle, dont une exposition sur les collections de l'UGA à la BUJF
- Partenariats extérieurs : UIAD, MGSM, APHID, AGRUS, Aconit, Académie delphinale, etc.

► Département de l'Isère

- Prise en charge des frais de fabrication de l'exposition
- convention de partenariat proposée par le Département pour le patrimoine et la culture

HISTOIRE(S) DE L'UNIVERSITÉ :
L'UNIVERSITÉ ENTRE AU MUSÉE !

 **Musée de l'Ancien Évêché** (département de l'Isère) et UGA

 **Exposition**
L'Université de Grenoble.
Des origines à nos jours

 **Janvier**
à mai 2021

Fondée en 1339, l'Université de Grenoble vient d'écrire un nouveau chapitre de son histoire avec l'obtention de l'IDEX et la création de l'Université Grenoble Alpes. C'est l'occasion de revenir sur **7 siècles riches et mouvementés** : rivalités territoriales, déménagements successifs, liens avec de nombreux acteurs locaux, nationaux et internationaux, etc.

3 THÈMES ACTUELLEMENT ENVISAGÉS

L'université au fil des siècles :
une histoire complexe

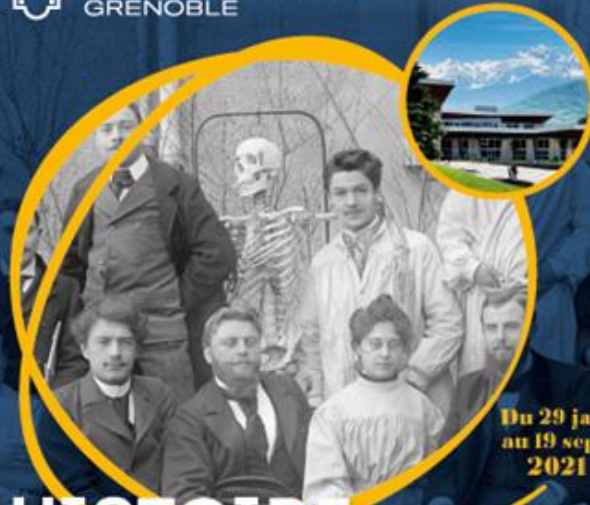
Les spécificités de l'enseignement et de la recherche à Grenoble
(montagne, industrie, pôle scientifique...)

La transmission des savoirs : le public étudiant
(tourisme étudiant, internationalisation, vie étudiante...)

 **L'exposition se poursuit avec des actions au sein de l'université**

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE PRÉSENTE

 **MUSÉE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ GRENOBLE**



Du 29 jan. au 19 sept. 2021

HISTOIRE DE SAVOIR(S)
L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES (1339-2021)

2, RUE TRÈS-CLÔTRES
GRENOBLE
WWW.ANCIEN-EVECHE-ISERE.FR

UGA
UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

 **isère**
LE DÉPARTEMENT

ENTRÉE GRATUITE

DANS LES 11 MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
musees.isere.fr

Isabelle KRZYWKOWSKI : Est-il possible de réaliser des projets sans passer par des appels à projets ?

Marie-Christine BORDEAUX : Oui, il y a toujours cette possibilité au fil de l'eau, soit sur des reliquats de projets, soit sur l'appel à projet de l'UGA (plus souple que celui de l'IDEX). Nous essayons de ne pas trop systématiser cette possibilité car cela entraîne un effet « premier arrivé, premier servi » pouvant ne pas être très juste. Nous avons une volonté de transparence et faisons en sorte qu'il y ait suffisamment de sessions dans l'année pour permettre aux enseignants de demander une aide pour un projet. Si l'IDEX est pérennisé, nous espérons avoir un fonctionnement plus souple de cet appel à projet.

Si vous approuvez la mise en place des deux commissions, nous prévoyons que la commission culture débute le 3 mars et que la commission culture scientifique débute le 4 mars.

Jennifer BUYCK : Pourriez-vous revenir sur les différences entre les deux commissions ?

Marie-Christine BORDEAUX : La première est une commission culture artistique et la seconde une commission culture scientifique ; ces deux instances ont des réseaux d'acteurs différents et des méthodes relativement distinctes. La Vice-présidence et la Direction de la Culture se chargeront de présenter les projets transversaux aux deux commissions.

Jennifer BUYCK : Il me semble fondamental que ces sujets puissent être débattus, mais il me paraît délicat de mettre en place deux commissions dès le début.

Marie-Christine BORDEAUX : L'expérience nous a montré que la mise en place d'une commission unique est toujours au détriment de la culture scientifique. Séparer culture artistique et culture scientifique répond à un

enjeu stratégique. On pourra ensuite imaginer une manière de faire le lien.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Nous avons noté lors du CAC que les étudiants étaient très peu représentés dans ces commissions, alors que nous souhaitons que la Commission Vie étudiante (CVE) puisse se saisir des thématiques culturelles qui seront proposées aux étudiants. Nous souhaitons que la CVE ne soit pas écartée afin qu'elle puisse remplir son rôle.

Marie-Christine BORDEAUX : Il n'y aura pas de politique culturelle universitaire ne laissant pas sa plus large part à l'initiative et au rôle des étudiants. La CVE reste centrale, et le bilan qui lui sera présenté sera plus complet et plus détaillé que celui d'aujourd'hui. Nous devons faire cette présentation à la CVE la semaine dernière, mais cela n'a pas pu être fait faute de temps.

Isabelle KRZYWKOWSKI : Je crains que la CFVU soit démise de la réflexion qu'elle devrait mener sur la politique culturelle de l'université. Comment ces commissions seraient-elles articulées avec la CFVU, et quelles seraient les prérogatives de cette dernière ? Il n'y a aucun représentant des conseils centraux dans ces deux instances. Nous avons déjà beaucoup de mal à être informés des activités culturelles de l'université, sans doute en raison de l'IDEX, et je crains que ces commissions ne contribuent à rendre encore plus indépendant ce qui devrait être notre patrimoine commun.

Marie-Christine BORDEAUX : L'ensemble de ce que nous faisons n'est pas déterminé par l'IDEX, néanmoins l'IDEX a permis de soutenir les projets des enseignants-chercheurs dans le cadre pédagogique. Une fois par an, le bilan et la prospective sont présentés devant la CFVU, après examen de la CVE. Aucun élu de la CFVU ne siège dans ces deux commissions car ces dernières ne sont pas statutaires et ne figurent pas dans le règlement.

ment intérieur ; peut-être ne faut-il pas trop alourdir ces instances, et peut-être est-il plus intéressant d'informer chaque année la CFVU du bilan, des intentions et des stratégies.

Isabelle KRZYWKOWSKI : Cela ne me paraît pas suffisant pour que la CFVU puisse réellement contribuer à cette politique culturelle qui, avec la pédagogie, est le cœur de l'université.

Marie-Christine BORDEAUX : Nous pourrions peut-être prendre plus de temps l'année prochaine, pour une présentation plus complète.

Isabelle KRZYWKOWSKI : Ou peut-être plus fréquente. N'ayant pas pu assister au CAC, j'aurais aimé avoir le temps de réfléchir aux enjeux.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Vous évoquez un bilan annuel présenté à la CVE puis à la CFVU. Je pense que la CVE souhaitera s'investir plus régulièrement dans la politique culturelle.

Marie-Christine BORDEAUX : Si les élus étudiants en font la demande, nous le ferons et j'en serai ravie car il ne faut pas perdre les acquis de l'action de la ComUE dans ce domaine.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation générale du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)
3. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020
5. Approbation de la motion relative à la certification langagière
6. Présentation de l'enquête sur les conditions de vie et d'études
7. Présentation du bilan et de la stratégie des actions et activités destinées aux étudiants dans le domaine de la culture et de la culture scientifique (année 2020)
8. Retour sur les propositions des groupes de travail sur les enseignements des langues et enseignements d'ouverture
→ Présenté par David DECHENAUD
9. Approbation des modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025)
10. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire
11. Questions diverses



Conclusions GDT langues

Constat situation actuelle

- Très grande disparité dans l'interprétation de la notion d'ETC
- Problème de disponibilité des étudiants en journée (beaucoup de cours en soirée)
- Diversité historique de la sollicitation du SDL selon les composantes élémentaires
- Difficulté pour les étudiants de suivre un enseignement en langues de manière suivie (sur des semestres qui se suivent)
- Dispersion des ressources du Service des Langues: beaucoup de débutants, moins d'étudiants en niveau supérieur

Objectifs

- Permettre aux étudiants de s'investir sur plusieurs semestres dans l'apprentissage d'une langue
- Permettre la découverte d'une langue nouvelle sans dispersion excessive.
- Valoriser l'investissement dans l'apprentissage d'une langue

Recommandations

- Placer l'apprentissage des langues sur des **semestres qui se suivent**
- Déterminer une **capacité d'intervention du SDL** par composante en différenciant selon les besoins tout en étant sensible à l'équité entre étudiants
- Veiller à ce que les étudiants puissent **capitaliser sur les acquis en langues du lycée** (espagnol, allemand, italien...) – possibilité de prendre une langue en L1, privilégier le S2.
- Maintenir une **possibilité de LV2 et LV3** dans la mesure des possibilités du SDL,
- Une seule **langue débutée** dans le cadre d'une licence (encourager l'investissement sur la durée) – Modalités de découverte à imaginer

Recommandations

- Encourager la validation du niveau de langue par le CLES ou autre certification (hors certification imposée)
- Encourager l'apprentissage d'une langue autre que l'anglais en lien avec la formation (ex: l'italien pour les historiens...)
- Définir les langues en lien avec les fondamentaux d'une formation
- Consulter le Service des Langues concernant l'emplacement des créneaux de langues dans les EdT.



Conclusions du GT enseignements d'ouverture

Situation actuelle des ETC à l'UGA (site de Grenoble)

Les constats actuels :

- Nombre d'ETC variable d'une maquette de formation à une autre.
- Validation d'ECTS variable pour un même enseignement ETC d'une maquette à une autre.
- Des créneaux horaires en concurrence avec les créneaux disciplinaires ou en fin de journée
- Difficultés pour les étudiant.e.s de suivre les ETC durant la semaine projet

Les ETC interdisciplinaires proposés par le SET

- Une cinquantaine d'enseignements proposés au S1 et/ou S2 (essentiellement au niveau Licence)
- Enseignement semestriel de 24h eq TD (3 ECTS) sans prérequis ouvert aux étudiant.e.s de licence et master
- Enseignement dispensé sur des créneaux horaires ciblés (à partir de 17h30 le lundi, mardi, mercredi et le jeudi am)

1. Principes généraux pour les enseignements d'ouverture

Principe du libre choix des étudiant.e.s de valider 9 ECTS (possiblement répartis sur les 3 années de licence) en choisissant un enseignement semestriel (3 ECTS) parmi :

- les enseignements proposés par le SET, le SDL (au-delà des 9 ECTS langues), le SUAPS
- les enseignements d'ouverture portés par et dans les composantes (thématique distincte de celle de la diplomation et laissant un choix à l'étudiant)
- La reconnaissance de l'engagement associatif et citoyen (si 3 ECTS / via SET ou par la composante)

2. Le positionnement des ETC en fonction des semestres

- Une vigilance sur la position des ETC en L1, L2 et L3 en alternant les semestres pairs et impairs.
- Une vigilance par rapport au positionnement des ETC au S1 de la L1 (gestion des étudiant.e.s retardataires, indétermination et abandon)
- Possibilité pour les composante de proposer un S1 à 27 ECTS et un S2 à 33 ECTS
- Promouvoir les ETC / enseignements d'ouverture sur la semaine projet (Design Factory, Promising)

Les pistes de travail du GT

3 : La reconnaissance par les composantes des créneaux dévolus aux ETC

Actuellement le lundi, mardi, mercredi de 17h30 à 19h30 ; le jeudi 13h30-15h30 et 15h30-17h30

4 : Mise en place du principe de l'open badge validant les compétences mobilisées et acquises suite à la validation d'un nombre de 3 ETC d'une même thématique : par exemple un open badge RSE suite à la validation de 3 ETC RSE (acculturation/action)

5 : Mise en place d'ETC dématérialisés

Afin de répondre à la demande du site de Valence, de certaines licences à fortes contraintes (par exemple la licence métiers de la santé) et plus largement à des étudiant.e.s empêché.e.s

6 : Sémantique à travailler : UE OUV, des composantes ETC du SET, ETC du SUAPS, SDL

Si l'offre des ETC est essentiellement orientée vers les publics de licence, elle demeure ouverte aux masters

Laurence VIANES : Quel est l'avenir de ces réflexions ? La retranscription comporte encore des passages qui n'ont pas été tranchés. Par exemple, il y a une contradiction non résolue entre la possibilité de répartir les 9 ECTS sur les 3 années et le souhait de mener l'apprentissage des langues sur des semestres suivis. Il faudrait ne pas souligner la possibilité de répartir les ECTS sur les 3 années et insister sur l'incitation pour des semestres suivis.

David DECHENAUD : Absolument, il faudra revoir la rédaction du bilan. La note d'orientation pédagogique prévoyait 9 ECTS de langue, sans imposer 3 ECTS chaque année pour ne pas bouleverser les pratiques très variées des équipes pédagogiques. Il s'agit de ne pas concentrer ces crédits sur la fin ou le début du cycle, ou encore de ne pas trop les étaler. Il existe plusieurs possibilités pour la mise en place sur des semestres consécutifs : semestres 1 à 3, 2 à 4, 3 à 5, ou 4 à 6. Ces propositions sont des pistes de travail à adresser aux équipes pédagogiques afin que ces dernières puissent, au fil du déploiement des nouvelles maquettes durant les prochaines années, prendre en compte des recommandations facilitant le fonctionnement global de l'établissement. Jusqu'à présent, chaque équipe travaillait de son côté car il n'y avait pas de culture commune sur ces sujets.

Laurence VIANES : Que signifie « Une vigilance sur la position des ETC en L1, L2 et L3 en alternant les semestres pairs et impairs » ?

Jean-Pierre HENRY : Il s'agit d'anticiper des problèmes de capacités d'accueil des différentes structures : pour un même parcours, si l'ETC des étudiants de 1^{re} année se déroule au semestre 2, il sera sans doute préférable de prévoir l'ETC des étudiants de 2^e année au semestre 3.

Laurence VIANES : La recommandation d'une mise en place sur des semestres suivis devrait permettre cette alternance.

Jean-Pierre HENRY : Oui, mais il me semble que la mise en place des semestres suivis sera très difficile à réaliser.

David DECHENAUD : L'enjeu des semestres suivis est peut-être moins fort pour les enseignements d'ouverture que pour les langues.

Jean-Pierre HENRY : Tout à fait.

Caroline WEST : Il ne faut pas confondre les ECTS des enseignements de langue et les ECTS des ETC, sachant que des étudiants s'inscrivent dans un cours de langue dans le cadre des ETC, et souvent de manière très ponctuelle.

1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante
2. Présentation générale du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)
3. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021
4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020
5. Approbation de la motion relative à la certification langagière
6. Présentation de l'enquête sur les conditions de vie et d'études
7. Présentation du bilan et de la stratégie des actions et activités destinées aux étudiants dans le domaine de la culture et de la culture scientifique (année 2020)
8. Retour sur les propositions des groupes de travail sur les enseignements des langues et enseignements d'ouverture
9. **Approbation des modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025)**
→ Présenté par David DECHENAUD
10. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire
11. Questions diverses

ACCREDITATION MODIFICATIONS



MODIFICATION ACCRÉDITATION

Licences



- 6 changements d'intitulés
- 1 parcours subdivisé en 2 parcours ([à moyens constants](#)) (Mention Information et communication)
- 1 parcours non adossé à une mention : portail en L1 (parcours Physique - Chimie - Mécanique – Mathématiques)
- Oubli d'une L3 (sciences et design)
- Ajout d'une formation en EAD qui existait déjà

MODIFICATION ACCRÉDITATION

Licences professionnelles

- 1 erreur sur l'intitulé d'une mention (Métiers des ressources naturelles et de la forêt)
- 2 modifications d'intitulé de parcours
- 1 erreur de site (Valence)
- Regroupement sous une mention de 2 parcours suite aux recommandations de l'HCERES (mention Métiers du BTP : génie civil et construction)



Modification Accréditation

Master



- 6 modifications/ corrections d'intitulé
- 17 modifications d'année d'ouverture
- 1 modification de site
- 3 fermetures/ non ouverture de parcours
 - Mention: Droit des collectivités territoriales parcours droit et développement durable de la montagne: portage USMB et convention UGA
 - Mention: MEEF parcours Economie et gestion et 2nd degré - Sciences industrielles de l'ingénieur
 - Mention: Génie des procédés et des bio procédés parcours Génie des procédés pour les écoulements

Modification Accréditation

Autres formations

DEUST et DAEU qui font partie de la liste des formations accréditées



Jean BRETON : Ces modifications de parcours ont-elles été validées par les conseils des UFR ou par les CSPM ?

David DECHENAUD : Par les conseils des UFR car cela ne relève pas des compétences des CSPM. La CFVU ne votera pas les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances, mais doit avoir connaissance des mentions et des parcours.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : L'UFR envisage-t-elle de recruter un professeur pour rouvrir le parcours Génie des procédés pour les écoulements ?

David DECHENAUD : L'équipe pédagogique ne s'est pas projetée au-delà de la prochaine rentrée. Je ne sais pas s'ils vont configurer leur campagne d'emploi avec des recrutements fléchés pour faire face au départ du collègue. La capacité d'accueil de ce parcours était très modeste. La fermeture est le résultat d'une décision concertée de l'équipe pédagogique et a été validée par le Conseil d'UFR. Dans le cadre d'accréditation, il serait tout à fait possible de rouvrir ce parcours dans un an, et je pourrai contacter l'UFR pour savoir si cela est envisagé.

- Délibérations -

Approbation des modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025)

Les modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025) sont soumises au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	17
Membres représentés	5
Nombre de votants	22
Voix favorables	22
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, les modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025).

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation générale du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)**
- 3. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021**
- 4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020**
- 5. Approbation de la motion relative à la certification langagière**
- 6. Présentation de l'enquête sur les conditions de vie et d'études**
- 7. Présentation du bilan et de la stratégie des actions et activités destinées aux étudiants dans le domaine de la culture et de la culture scientifique (année 2020)**
- 8. Retour sur les propositions des groupes de travail sur les enseignements des langues et enseignements d'ouverture**
- 9. Approbation des modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025)**
- 10. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire**
→ Présenté par David DECHENAUD
- 11. Questions diverses**

Désignation pour la Commission pédagogique

Désignation d'un élu étudiant de la CFVU pour le **siège de titulaire vacant**

Elus étudiants désignés lors de la CFVU du 30/01/20		Candidats
Siège de titulaire	Siège de suppléant	
Ali BOUZIANE	Gregor DAVID	
Noémie DUTILLEUL	Raphaël PUYGRENIER	
Alexis FAYOLLE (ne siège plus à la CFVU)	Elsa DURIEZ	Bartimée BOSSON
Emmy MARC	Hugo PREVOST	

- Délibérations -

Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire

La candidature de Bartimée BOSSON pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire est soumise au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	17
Membres représentés	5
Nombre de votants	22
Voix favorables	20
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	2

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation de Bartimée BOSSON en tant que membre titulaire de la Commission pédagogique.

- 1. Informations du Vice-président Formation et Vie étudiante**
- 2. Présentation générale du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)**
- 3. Avis de la CFVU concernant la prolongation de l'année universitaire 2020-2021 jusqu'au 31 décembre 2021**
- 4. Approbation du relevé de décisions de la séance de la CFVU du 15 décembre 2020**
- 5. Approbation de la motion relative à la certification langagière**
- 6. Présentation de l'enquête sur les conditions de vie et d'études**
- 7. Présentation du bilan et de la stratégie des actions et activités destinées aux étudiants dans le domaine de la culture et de la culture scientifique (année 2020)**
- 8. Retour sur les propositions des groupes de travail sur les enseignements des langues et enseignements d'ouverture**
- 9. Approbation des modifications de la liste des parcours de la nouvelle offre de formation (2021-2025)**
- 10. Désignation d'un élu étudiant pour siéger à la Commission pédagogique en tant que titulaire**
- 11. Questions diverses**

Thibault RUCHON : L'UGA a signé un nouveau contrat pour les machines à café. A l'UFR PhITEM, il y a eu une augmentation du tarif (passé de 25 à 60 centimes). Par ailleurs, ce changement de contrat aurait pu être l'occasion d'impulser une politique de réduction des déchets avec une fonction détection de tasse. Enfin, un problème a été relevé par les enseignants de l'UFR : l'unique machine de la composante met 2 mn à fournir un café ; les pauses étant de 15mn, cela va poser des difficultés lorsque nous reviendrons au 100 % présentiel.

David DECHENAUD : L'augmentation tarifaire pose en effet question, il faut que nous examinions cela en fonction du marché public. Le développement durable est une de nos ambitions, il nous faut la traduire en actes. J'entends également la question du nombre de machines et de la capacité à rendre le service attendu. Je note vos remarques car ce type d'aspects matériels participe à la qualité de vie d'études et de travail. Je ferai le lien avec la direction du patrimoine pour savoir ce qui a conduit à ce changement de prestataire et/ou de contrat. Il serait intéressant de faire un état des lieux pour voir si le dernier problème que vous soulevez est partagé par d'autres composantes.

Jennifer BUYCK : L'effort de réduction des maquettes de 6 % n'est pas simple à mettre en place, et n'est sans doute pas appliqué et compris de la même manière dans les composantes. Il me semble que personne ne veut que cet effort soit au détriment de la qualité des formations. J'aimerais qu'on prenne le temps d'aborder ce point en CFVU, que vous puissiez nous indiquer le sens de cette réduction : l'objectif est-il d'éviter les heures supplémentaires ou encore le recours aux vacataires ?

David DECHENAUD : Il s'agit de la soutenabilité humaine de la carte de formation et d'éviter l'augmentation progressive des volumes sans davantage de moyens humains, augmentation qui a été faite pendant les campagnes d'accréditation précédentes. Beaucoup de collègues nous ont indiqué que la charge pesant sur eux étaient démesurée, et que

l'articulation avec leur activité de recherche était quasiment insupportable. La réduction est différente selon les UFR et il ne s'agit pas d'appliquer brutalement une baisse de 6 %. Une trajectoire est donnée en fonction de plusieurs indicateurs, notamment le nombre d'heures par étudiants et le taux de couverture (nombre d'heures par rapport à la ressource enseignante). Un dialogue a eu lieu avec chaque direction de composante. Nous pourrions présenter à la CFVU la manière dont ces chiffres ont été établis et discutés.

Jennifer BUYCK : J'entends la volonté de mettre en adéquation l'offre et nos capacités pour la porter, mais cela ne fonctionne pas toujours car parfois l'offre a été étendue avant l'application des 6 %. Le concept n'a donc pas toujours été bien compris.

David DECHENAUD : Le ministère nous a indiqué que l'UGA avait un nombre d'enseignants rapporté au nombre d'étudiants nettement supérieur à la moyenne nationale, ce qui m'a beaucoup surpris car cela ne correspond pas à ce que nous vivons – un manque criant de ressources humaines pour faire face à nos missions. J'invite les équipes pédagogiques en difficulté avec ce chiffrage à se rapprocher du Vice-président Finances : il a déjà pu en aider plusieurs à aménager l'effort en fonction des difficultés. Un courrier va être envoyé à chaque direction de composante pour exprimer le pourcentage en heures.

Séverin CONSTANT-MARMILLON : Cette séance a duré 4h, ce qui est excessif et ne permet pas à tous de rester jusqu'à la fin. Peut-être faudrait-il organiser plus de CFVU avec des ordres du jour plus légers ?

David DECHENAUD : On pourrait se concentrer sur ce qu'il est nécessaire de voter, mais cela ne me semble pas souhaitable. Si le problème persiste, il faudra en effet envisager de se réunir plus souvent, mais cela mobilisera beaucoup les élus et risque de poser des difficultés pour atteindre le quorum.

La séance est levée à 20h.

Annexes

- 1 – RD du 15 décembre 2020
- 2 – Liste des parcours de la nouvelle offre de formation
- 3 – Commission pédagogique